

Agenda 21

au regard de la Responsabilité
Sociétale

Acte 2 - 2017/2020

Le programme d'actions





Repères

Le Développement durable en synthèse

L'acte 1 – 2012/2017

L'évaluation et la co-construction de l'acte 2

Le cadre stratégique 2020

Le programme d'actions

Fiche d'identité acte 2

Cible Territoire durable

- **Défi 1 : Qualité de Vie Urbaine**
 - Urbanisme durable
 - Déplacements alternatifs
 - Santé
 - Ecocité
 - Milieux préservés
 - Nature partagée
- **Défi 2 : Vie Locale et Solidaire**
 - Culture participative
 - Tous au sport
 - Solidarités
 - Ecocrèches
 - Implic'anim
 - Implic'asso
 - Mix'âge
- **Défi 3 : Défi Coopérations et citoyenneté**
 - Génération 21
 - Ecocitoyenneté
 - Particip'A21
 - Synergie locale
 - Coopérations
 - Ouverture

Cible Ville Responsable

- **Défi 4 : Engagement**
 - Ecoresponsabilité des services
 - Transition Ressources et Climat
 - Alimentation responsable
- **Défi 5 : Qualité**
 - Activités intégrées
 - Agents, être et agir
- **Défi 6 : Innovation**
 - Recherche et Ressources, R et R
 - Labels et prospective

Annexe :

- **Actions RSO retenues dans l'Agenda 21**

Repères

Le Développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

En 1992, lors de la conférence des Nations Unies au Sommet de la Terre à Rio, la France et 172 pays officialisent la notion de développement durable et celle de ses trois piliers : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

Les rendez-vous clefs



Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

C'est la traduction locale des engagements mondiaux. Il s'agit d'un outil de planification des territoires pour la mise en œuvre de leurs actions. Agenda 21 = programme d'actions pour le 21^{ème} siècle

L'Agenda 21 local s'inscrit dans un cadre de référence national qui vise à répondre de façon concomitante et cohérente aux **5 finalités** suivantes :

- Lutte contre le changement climatique
- Préservation de la biodiversité
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarités
- Dynamique de Développement selon des modes de production et de consommation responsables.

La démarche Agenda 21 s'appuie également sur **5 éléments déterminants** que sont la transversalité, la participation des acteurs, l'organisation du pilotage, l'amélioration continue et l'évaluation partagée.

Le Développement durable au Bouscat

Né en février 2019, l'engagement de la Ville du Bouscat pour un Agenda 21 s'est concrétisé en 2012 par l'adoption de son premier programme d'actions 2012/2015 avec une prorogation de deux ans.

Repères

L'acte 1 - 2012/2017

Ce premier programme d'actions a fait l'objet d'une démarche partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire : diagnostic du territoire, définition de la stratégie, élaboration du programme d'actions, suivi et évaluation.

Le cadre stratégique s'est construit au sein de la Mairie, par un travail collectif des élus et des services autour d'une volonté forte de rendre l'Agenda 21 lisible et accessible, « à portée de main ». Quatre axes stratégiques ont été identifiés et déclinés en dix-sept objectifs et 52 actions qui répondaient à la fois aux enjeux propres du Bouscat et aux 5 finalités et éléments de démarche du Développement durable.

Les 4 axes stratégiques de l'acte 1 :

Axe 1 : Une ville qui améliore durablement son cadre de vie

Axe 2 : Une ville qui favorise le lien, les échanges et la solidarité

Axe 3 : Une ville qui développe une vie économique responsable

Axe 4 : Une ville qui encourage l'implication de tous et les coopérations

47 actions engagées sur 52

90 % de taux de réalisation

Des actions phares réalisées :

- L'ouverture du Bois du Bouscat
- Le Plan Vélo
- La Réalisation d'un Bilan Carbone Patrimoine et Services
- L'intégration de 20 % de produits bio en restauration collective
- La création du Pôle Senior
- Le nettoyage écologique dans les locaux
- Plus de 105 jours de formation cumulés sur le Développement durable auprès des agents
- La mise en place du Plan d'Eco-Responsabilité interne
- L'ouverture de la Maison de la Vie Ecocitoyenne
- La mise en place des gobelets réutilisables sur les manifestations
- La distribution de plus de 500 composteurs à la population
- ...

Les rendez-vous clefs

2009

Lancement de la démarche Agenda 21 : élaboration du diagnostic et concertation

2012

Adoption du 1^{er} programme d'actions

2013

Labellisation « Agenda 21 local France » par le Ministère de l'Ecologie



Evaluation et amélioration continues :

Edition annuelle d'un Rapport de Développement durable de 2012 à 2016.



Repères

L'évaluation et la co-construction de l'acte 2

Les grandes orientations de l'acte 2 sont issues du travail sur le bilan de l'acte 1 et la prospective pour 2020, mené entre 2015 et 2016. Celui-ci s'est articulé autour d'un **bilan interne**, d'une **large concertation** des acteurs du territoire, de la population et des agents de la Ville, et d'une **évaluation externe**, à travers le dossier de reconnaissance ministérielle et l'évaluation de la **Responsabilité Sociétale de l'Organisation (RSO)**.

Les rendez-vous clefs

2013
Préconisations du Ministère de l'Ecologie

2015
Bilan acte 1 et propositions avec les élus et services

2016 (mars)
Evaluation et remise du rapport RSO

2016 (mars/juillet)
Plan de concertation avec tous les acteurs du territoire, les agents de la Mairie et du CCAS

2016 (septembre/octobre)
Collecte et compilation des données, définition des grandes orientations

2016
Rapport de Développement durable 2016

Le rapport de Développement durable 2016 synthétise les principales actions menées par les services durant l'année et reprend de manière détaillée l'ensemble des étapes de la concertation.

RSO, AFAQ 26000

La **Responsabilité Sociétale des Organisations**, mesure la contribution d'une entreprise, collectivité ou tout autre acteur, au Développement durable sous le prisme de sa responsabilité environnementale, sociale et économique. C'est une norme internationale = ISO 26 000.

La RSO en 4 mots :

Transparence, Gouvernance, Organisation, Résultats

Le rapport et les préconisations RSO

La Ville du Bouscat s'est lancée en mars 2016 dans l'évaluation AFAQ 26 000 menée par l'Association Française pour la Normalisation (AFNOR). Le niveau obtenu est de 550 points sur 1000. Cette mesure de niveau 3 (sur 4) correspond à un **niveau dit « Confirmé »**. L'évaluation portait sur 10 critères et 68 sous critères. Le rapport de l'AFNOR remis à la Ville a permis d'identifier pour chaque critère les actions* à pérenniser et celles à améliorer. Ce **document est un outil socle** qui a nourri le cadrage stratégique de l'acte 2.

*voir tableau actions RSO retenues pour l'acte 2 en annexe.



Repères

Le cadre stratégique 2020

Après trois ans d'actions et un premier programme qui a permis de structurer la démarche et d'intégrer le Développement durable au projet de territoire, l'Agenda 21 du Bouscat entre dans une nouvelle phase. Les éléments de bilan ont permis de dresser les orientations de cet acte 2 et d'en déterminer le cadre stratégique. Trois principes directeurs ont été retenus pour l'Agenda 21, fixant « le cap » du nouveau programme d'actions pour 2020.

Les trois principes directeurs

- ❖ La RSO* et les 5 finalités nationales comme fils conducteurs
- ❖ Un projet de territoire ouvert et co-piloté
- ❖ La mesure du Développement durable dans les politiques sectorielles

Les grandes orientations :

La mise en œuvre de l'acte 2 « augmenté », guidée par ces trois principes directeurs, va s'appuyer sur une stratégie de planification. Elle s'articule autour de deux cibles, TERRITOIRE DURABLE et VILLE RESPONSABLE, qui se déclineront en 6 grands défis et 26 grands projets.

Les rendez-vous clefs

2016 (décembre)

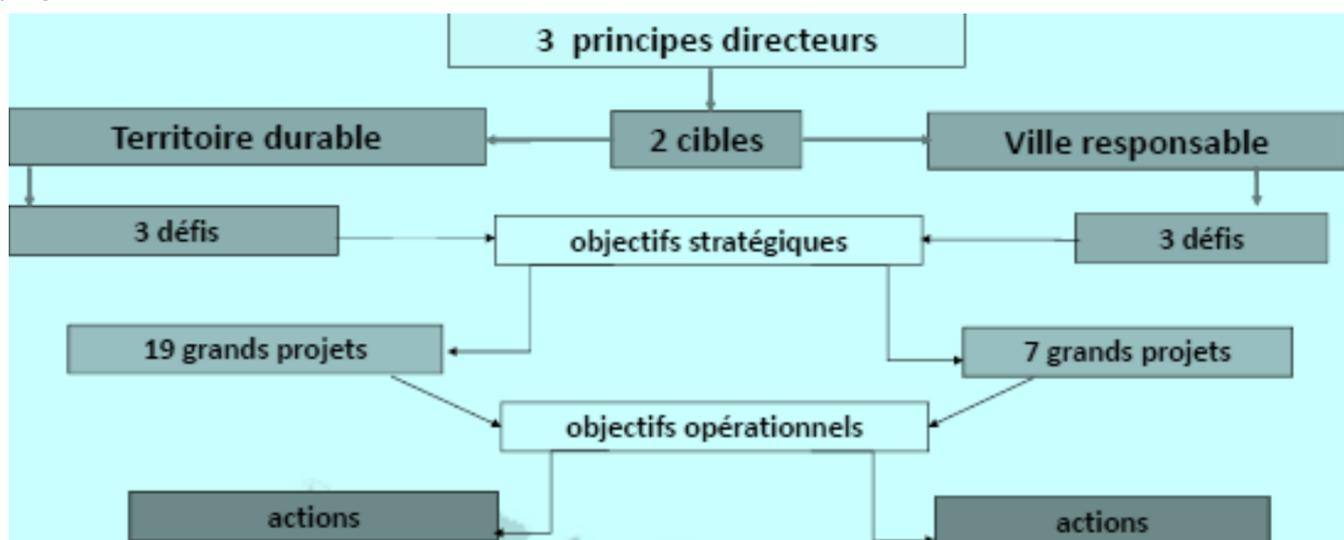
Définition de la stratégie

2017

Adoption en Conseil Municipal le 24 janvier

2017 (février/mai)

Elaboration du programme d'actions par les services



*L'évaluation RSO est un outil complémentaire de l'Agenda 21 et de **mise en cohérence** de l'action publique. La RSO n'est donc pas une action en tant que telle mais une démarche qui **élargit l'Agenda 21**, **renforce** la prise en compte des **méthodes de travail** et guide les organisations dans le sens d'une **amélioration continue** en matière de Développement durable.

Le programme d'actions

Fiche d'identité

Nom : Acte 2 Agenda 21 – 2017/2020

Lieu : Le Bouscat

Pilotage : Direction Performance et Territoire durable



Caractéristiques :

- **Un programme issu de la stratégie** adoptée le 24 janvier 2017 : 2 cibles, 6 défis, 17 objectifs stratégiques
- **26 grands projets et 77 objectifs opérationnels**
- **110 actions, dont :**
 - **57 actions RSO intégrées à l'acte 2, sur les 131** issues du rapport d'évaluation de l'Afnor.
 - **49 % d'actions nouvelles qui permettent un investissement sur de nouveaux sujets de société**, telles que : Responsabilité sociétale, Egalité Femme/Homme, Intergénérationnalité, Santé, Lutte contre le gaspillage alimentaire, Document cadre urbanisme, Éco-crèches.
 - **51 % d'actions poursuivies qui renforcent les actions engagées sur l'acte 1**, telles que : Démarche « 0 pesticide », Écocitoyenneté, Qualité de vie au travail, Plan cyclable, Restauration collective, Formation des agents au DD, Plan d'écoresponsabilité interne, Ecomobilité des jeunes, Economie d'énergie, Solidarités, Evaluation.
- Une inscription de toutes les actions et Grands projets dans les **5 finalités nationales du développement durable**.
- **Un co-pilotage** élus/services

A venir :

- Une synthèse à la population
- Une évaluation annuelle (Rapport de Développement Durable)
- L'ouverture du programme aux actions des acteurs du territoire
- La création d'une instance de participation sur le Développement durable.

Le programme d'actions



Cible
Territoire
durable

Le programme d'actions

Cible Territoire durable

1^{er} Défi : Qualité de vie urbaine

Le Défi Qualité de vie urbaine s'inscrit dans un contexte métropolitain et communal en constante évolution notamment autour du développement urbain et des déplacements, et doit répondre de façon concomitante aux enjeux de Développement durable et de préservation de la qualité de vie des Bouscatais. Ainsi, les objectifs de ce défi doivent-ils permettre de conforter l'urbanisme dans une approche durable, d'ancrer les déplacements doux dans le quotidien des Bouscatais, de poursuivre les actions engagées sur la préservation des espaces naturels dans un souci de préservation de la santé et développer les projets de nature partagée créateurs de lien social.

3 Objectifs stratégiques :

Objectif 1 : **Accompagner les mutations de la ville**

Grands projets :
> **Urbanisme durable**
> **Déplacements alternatifs**

Objectif 2 : **Maintenir un environnement respectueux de la Santé**

Grands projets :
> **Santé**
> **Ecocité**

Objectif 3 : **Développer la biodiversité urbaine**

Grands projets :
> **Milieus préservés**
> **Nature partagée**

Grand projet n°1	Urbanisme durable		
Cible	Territoire durable	Défi 1	Qualité de vie urbaine
Objectif (s) stratégique (s)			
- Accompagner les mutations de la ville			

CONTEXTE
Le grand projet Urbanisme durable s'inscrit dans un contexte de forte pression foncière que connaît la commune du Bouscat, en raison de l'attractivité de son territoire. L'enjeu est de préserver la qualité du cadre de vie des habitants. Pour cela, il faut co-construire une feuille de route définissant les grands équilibres et principes à maintenir ou à atteindre en termes d'évolution urbanistique et paysagère pour les années à venir.
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer un développement équilibré et qualitatif de la ville - Maintenir à minima et augmenter le pourcentage de logements locatifs sociaux - Encourager à l'utilisation de matériaux durables et bien intégrés dans la construction - Accompagner une urbanisation favorisant la mixité sociale et fonctionnelle - Renforcer le principe du maillage vert et déplacement doux

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	2	Favoriser l'utilisation des déplacements doux ; préserver le végétal- source de rafraîchissement en ville
Milieus et ressources	2	Promouvoir les bâtiments durables, contrôle de la pollution visuelle, protection du patrimoine bâti, et maintien des espaces verts, diminution de l'utilisation de la voiture
Cohésion sociale et solidarité	2	Mixité des logements (% de logements sociaux) et des fonctions / favoriser les échanges autour d'un parcours culturel
Epanouissement des êtres humains	3	Améliorer la qualité de vie des habitants
Economie responsable	1	Stimuler l'économie locale, introduire la mixité des fonctions dans les projets de construction, Investissement public dans les transports et déplacements plus vertueux
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui, Actions 3.1.A .A, 3.1.B.A, 3.3.C.A, 7.1.A.A		
Au Bilan carbone de la Ville : Oui, Actions 16 à 25 PDA et Action 28 : adaptation au changement climatique, issues du plan d'actions Bilan Carbone.		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs	D. Quancard	Techniques/Urbanisme/DPTD	BM
A : L'autorité = le responsable	D. Quancard	Urbanisme/Techniques	
C : Personnes à consulter	B. Junca/ G. Lamarque	Développement économique	CAUE
I : Personnes à informer	Tous		

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
Action 1.1.1-1 Document cadre Urbanisme Pour traduire le projet de territoire (évolution urbanistique et paysagère) : Formalisation des grands principes du projet de territoire dans un document à valeur stratégique et pédagogique.	Nouvelle
Action 1.1.1-2 Création d'une voie de déplacement doux Le Rail parc, en lieu et place de l'ancienne voie ferrée désaffectée avec création d'un parcours historique, culturel, paysager et Nature en Ville	Poursuivie
Action 1.1.1-3 Cadre de vie durable Identifier, en commençant par une enquête Ifop menée par Bordeaux Métropole sur la propreté de la ville, la perception par les habitants de ce qu'est la qualité du cadre de vie. Poursuivre, selon opportunité, par une réflexion sur les quartiers durables	Nouvelle

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Etude IFOP 2017 Conception document cadre Urbanisme Etudes rail parc	Mise en œuvre opérationnelle Etude opportunité quartier durable	
Fin :			
Poursuite éventuelle :	Aménagements complémentaires rail parc éventuels		

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
	Investissement : 50 000 pour la ville / 2 M€ en tout (pour rail parc)	BM
	Fonctionnement : assuré par BM	
Moyens humains		Moyens techniques
Services associés : urbanisme, DPTD, Dev éco		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nb logements locatifs sociaux livrés chaque année - Questionnaire Ifop sur l'entretien de la ville réalisé - Nombre d'items et valeurs par thématique (urbanisme/ paysage) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une production régulière annuelle de LLS - un sondage ifop représentatif (nb de personnes sondées par quartier) - itinéraire doux mis en service 	annuelle
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de communication sur le document cadre - Pourcentage de logements locatifs sociaux au 1^{er} janvier de chaque année - Nombre de satisfaction sur l'entretien de la ville - Taux d'utilisation de la voie verte 	<ul style="list-style-type: none"> - document stratégique/feuille de route présenté, validé en CM puis diffusé. - Hausse annuelle du pourcentage de LLS - Taux de satisfaction élevé sur l'entretien de la ville. 	

Grand projet n°2	Déplacements alternatifs		
Cible	Territoire durable	Défi 1	Qualité de vie urbaine
Objectif (s) stratégique (s)			
- Accompagner les mutations de la Ville			

CONTEXTE
Les déplacements sur la Ville constituent un élément essentiel de l'aménagement et de l'équilibre du territoire communal. L'arrivée du tramway, l'opération 50 000 logements, l'évolution de la réglementation sur le stationnement payant, le souhait des habitants d'améliorer la circulation en particulier des piétons et des cyclistes sont autant d'éléments contextuels qui justifient une action forte et pérenne de la Ville. Inscrit au 1 ^{er} Agenda 21, le plan cyclable sera renforcé, ainsi que l'accueil de dispositif d'auto partage. De nouvelles actions seront mises en œuvre telles que la sécurisation de l'abord des écoles.
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les déplacements alternatifs à la voiture particulière - Faire de la commune une ville exemplaire et reconnue pour ses déplacements apaisés - Relever le défi du partage équitable du domaine public dédié au stationnement

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	3	Limitation de l'usage de la voiture individuelle donc limitation des émissions de GES
Milieu et ressources	3	Moins de consommation d'énergies fossiles, réduction des pollutions et réduction de la consommation d'espaces publics
Cohésion sociale et solidarité	1	Meilleur partage de l'espace et des usages
Epanouissement des êtres humains	2	Favorise l'activité physique, impact sur le bien être et la santé
Economie responsable	1	Investissements dans des modes de transports vertueux
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui, Actions 6.4.A.A et 6.4.C.A		
Au Bilan carbone de la Ville : OUI, Actions 16 à 25 PDA, issues du plan d'actions Bilan Carbone.		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs		Techniques/service scolaire/ DPTD	BM
A : L'autorité = le responsable	Maire et élus en charge	Directeur des Services techniques	
C : Personnes à consulter			Associations d'écomobilité
I : Personnes à informer	Ensemble des élus	Tous les services	Les usagers

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
<p>1.1.2-1 Implantation de stations d'auto partage</p> <p>Aide à la création d'espaces dédiés au stationnement de véhicules partagés dans le secteur du centre ville, le secteur de la barrière du médoc (en priorité aux véhicules électriques) et favoriser le développement de places de stationnement privées en partage</p>	Nouvelle
<p>1.1.2-2 Aménagement de voies et zones de circulation apaisée</p> <p>Développer des modes d'aménagement favorisant les déplacements sécurisés pour les piétons et cyclistes à travers de nouveaux itinéraires et quartiers apaisés</p>	Poursuivie
<p>1.1.2-3 Développement du stationnement payant dans les zones en tension</p> <p>Mettre en œuvre une politique de stationnement règlementé payant autour de la barrière du Médoc et des stations Tramway</p>	Poursuivie
<p>1.1.2-4 Expérimentation des entrées et sorties d'écoles sans circulation automobile</p> <p>Créer des conditions apaisées pour l'entrée des sites scolaires de façon à améliorer la sécurité des entrées d'école</p>	Nouvelle
<p>1.1.2-5 Organisation d'un moment de sensibilisation sur l'écomobilité</p> <p>Pour favoriser la sensibilisation des Bouscatais sur les déplacements doux et partagés, et au transport en commun ; en complément de la communication BM, une sensibilisation aux nouveaux déplacements permis par l'ouverture du Tram D. Actualiser le guide « Déplacez vous malin » réalisé par la DPTD en 2015.</p> <p>Cette action est en lien avec le GP Ecocitoyenneté</p>	Poursuite

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Mise en œuvre stationnement payant Expérimenter 1 sortie d'école sans voiture Aménager une nouvelle zone 30	Implanter des stations d'autopartage Aménager une rue en zone de rencontre	
Fin :			
Poursuite éventuelle :	Principes à développer et poursuivre au-delà de 2020		

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
	Investissement : 300 K€	
	Fonctionnement : 0	
Moyens humains		Moyens techniques
Temps agent		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Mise en œuvre du nouveau plan de déplacement et stationnement avec TramD Nbre de dispositifs plan cyclable créés Nbre de stations d'autopartage/parking partagé créés	Nombre de doléances liées à l'insatisfaction des mesures (inférieur à 20 la première année)	annuelle
Indicateurs de résultats	%age déplacement vélo et alternatifs sur la commune Nbre d'usagers/type d'acteurs touchés par ces nouveaux dispositifs Nbre de place stationnement payantes créées	Dispositif à l'équilibre financier la première année 2 000 places de stationnement publiques créées	Selon enquête ménage de BM

Grand projet n° 3	Santé		
Cible	Territoire durable	Défi 1	Qualité de vie urbaine
Objectif (s) stratégique (s)			
- Maintenir un environnement respectueux de la santé			

CONTEXTE

D'après la définition de l'OMS, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. En sus, la santé est entendue comme un état individuel dépendant du cadre de vie et de ses qualités intrinsèques mais également un levier sur lequel chacun a un pouvoir d'agir. Le défi est de pouvoir permettre à chaque Bouscatais de mobiliser les moyens nécessaires à un développement ou un maintien de ses potentialités, quel que soit son âge, sa situation professionnelle, ses ressources matérielles,...

Dans la pratique, les problématiques de santé sont déjà intégrées dans la prise en charge globale de l'individu proposée par les services de la Direction des Solidarités Territoriales et questionnées dans le cadre du projet social de territoire. Cependant, le territoire du Bouscat bénéficie d'une offre de soins et d'actions nombreuses, souvent peu lisible et mal coordonnée. L'objectif de ce Grand projet est donc d'en améliorer la lisibilité et la coordination.

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser et informer sur les questions de santé
- Améliorer la coordination des professionnels médico-sociaux
- Réaliser une veille du territoire par l'intégration de la dimension santé au projet social de territoire

CONTRIBUTIONS

Aux 5 finalités nationales du développement durable :

	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	0	A compléter pour le volet santé environnementale
Milieus et ressources	0	A compléter pour le volet santé environnementale
Cohésion sociale et solidarité	3	Dimension Santé intégrée au projet social de territoire
Epanouissement des êtres humains	3	Développement du bien-être pour tous
Economie responsable	0	

*Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité*

A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui, Action : 4.7.D.A // 9.3.A.A

Au Bilan carbone de la Ville : Non

PILOTAGE			
	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs		<i>Tous les responsables de service</i>	<i>Les partenaires</i>
A : L'autorité = le responsable	<i>O. Leclair</i>	<i>Direction des solidarités</i>	
C : Personnes à consulter	<i>Tous les élus</i>	<i>Agents cibles identifiés</i>	<i>Partenaires /usagers</i>
I : Personnes à informer		<i>Tous les agents</i>	<i>usagers</i>

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
<i>Action : titre / descriptif</i>	<i>Action nouvelle / poursuivie</i>
<p>1.1.3-1 La santé au cœur de la politique sociale de la Ville</p> <p>La santé est intégrée comme une dimension inhérente de la Politique sociale de la Ville m'étant la prise en charge globale de l'individu au centre de l'action.</p>	<i>Poursuivie</i>
<p>1.1.3-2 Thématiques prévention santé ville à décliner suivant les publics</p> <p>La lisibilité ainsi que la transversalité de l'action publique autour de la santé serait améliorée par la déclinaison d'une problématique santé auprès des publics cibles. Action en lien avec le travail du CLSPD.</p>	<i>Nouvelle</i>
<p>1.1.3-3 Encouragement à la pratique sportive des plus précaires</p> <p>Favoriser la pratique sportive auprès de tous comme outil de santé publique (par un chèque sport par ex.) ; permet de consolider un engagement municipal du bien-être individuel et collectif. Action en lien avec le Grand projet Tous au Sport</p>	<i>Nouvelle</i>
<p>1.1.3-4 Coordination médico-sociale SOS médecin</p> <p>Au plus près des situations de précarité, la coopération de la Ville avec SOS médecins permet la coopération des acteurs médico-sociaux auprès des personnes les plus isolées</p>	<i>Nouvelle</i>
<p>1.1.3-5 Création d'une cellule d'appui administrative pour les acteurs sanitaires</p> <p>Outil favorisant la coopération des acteurs sanitaires avec les professionnels médico-sociaux, cette action particulièrement novatrice sur le territoire met en avant le rôle central de la commune dans le maintien à domicile des seniors et personnes en situation de handicap</p>	<i>Nouvelle</i>

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Réflexion, 1ères rencontres des groupes de travail, plan d'actions	Plan de financement, réalisation	Evaluation et réajustements
Fin :			
Poursuite éventuelle :	Estimation nécessaire des moyens humains et techniques avant mise en œuvre : à intégrer à l'étude de faisabilité : pilotage, gestion administrative et financière, communication,...		

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
A déterminer	Investissement :	Financements externes : ARS, CARSAT
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques
Poste à créer : infirmière (temps de travail à évaluer)		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions du groupe de travail Nombre de partenaires sollicités Nombre d'appels à projet déposés /aboutis Evaluation préalable du coût global		
Indicateurs de résultats	Nombre d'actions spécifiques engagées Nombre de participants aux actions Nombre de partenaires associés (associations) Nombre d'appels à projet déposés / aboutis Coût global de l'action : versements + gestion		

Grand projet n°4	Ecocité		
Cible	Territoire durable	Défi 1	Qualité de vie urbaine
Objectif (s) stratégique (s)			
- Maintenir un environnement respectueux de la santé			

CONTEXTE	
Le cadre de vie est un élément essentiel de l'identité bouscataise, reconnu par les habitants et dont l'amélioration continue guide l'action publique. L'acte 1 de l'Agenda 21 avait d'ores et déjà consacré tout un axe à cet item ; l'acte 2 renforce les engagements dans différents Grands Projets. Eco cité vise ainsi à conforter des actions déjà engagées en faveur de l'accessibilité, de la lutte contre les nuisances sonores et à renforcer des dispositifs existants par des actions nouvelles.	
Objectifs opérationnels :	
<ul style="list-style-type: none"> - Se donner les moyens de l'amélioration de l'accessibilité - Mieux informer les habitants sur les risques - Diminuer la pollution sonore 	

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	0	
Milieux et ressources	0	
Cohésion sociale et solidarité	2	Améliorer l'accessibilité et la connaissance des risques
Epanouissement des êtres humains	2	Diminuer le bruit en ville, considérée comme la 1 ^{ère} nuisance environnementale par les Français
Economie responsable	0	
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : OUI		
Action 1.2.4-3 : Tester le plan communal de sauvegarde		
Au Bilan carbone de la Ville : Non		

PILOTAGE			
	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs		<i>DST</i>	<i>BM</i>
A : L'autorité = le responsable	<i>Maire et élus référents</i>	<i>DST</i>	
C : Personnes à consulter			
I : Personnes à informer	<i>Ensemble des élus</i>	<i>Ensemble des services</i>	<i>Usagers et Commission communale d'accessibilité</i>

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
<i>Action : titre / descriptif</i>	<i>Action nouvelle / poursuivie</i>
1.1.4.1 Améliorer l'accessibilité de services publics à la population Par l'aménagement de 6 rues et réalisation du Tram D	<i>Poursuivie</i>
1.1.4.2 Diminuer la pollution sonore Par la résorption de points noirs bruit routier Action à mettre en lien avec le Grand Projet déplacements alternatifs qui concoure au même objectif : extension des zones 30 et diminution de la circulation sur l'avenue de la libération	<i>Poursuivie</i>
1.1.4.3 Plan communal de sauvegarde Mettre à jour le plan communal de sauvegarde et organiser la simulation d'un évènement, pour renforcer l'information aux usagers. Inventorier et mutualiser les moyens avec toutes les Villes du périmètre PTO (Pôle territorial Ouest).	<i>Poursuivie et nouvelle</i>

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Tester une simulation de crise du PCS Actions résorptions points noirs bruit	1/3 réalisation de l'Agenda d'accessibilité Programmée Actions résorptions points noirs bruit	Actions résorptions points noirs bruit
Fin :			
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL			
Estimation coût global		Coût pour la ville	Autres financements
Budgets dédiés et partagés avec la métropole		Investissement :	BM : 800 000€ /an De crédits dédiés à l'aménagement de la voirie
		Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques	
Temps agent			
EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nbre actions réalisées contribuant la diminution du bruit	20 usagers ayant bénéficié de travaux	Annuelle
	Nbre actions réalisées de l'ADAP	+ 5km de voirie aménagés	
Indicateurs de résultats	Résultats nouvelle étude bruit routiers (faite par BM) Mesure de la sensibilisation des usagers au PCS		Périodicité évaluation de cartes de bruit

Grand projet n°5	Milieus préservés		
Cible 1	Territoire durable	Défi 1	Qualité de vie urbaine
Objectif (s) stratégique (s)			
- Développer la biodiversité urbaine			

CONTEXTE	
<p>Dans un contexte de densification et de mutations urbaines, l'enjeu de préservation des milieux devient essentiel pour la commune du Bouscat. L'objectif est double : préserver un cadre de vie cher aux bouscatais et favoriser un environnement sain. Les actions engagées sur le premier acte de l'Agenda 21 ont permis d'initier des démarches telles que la gestion différenciée d'une partie des espaces verts, l'arrêt des traitements phytosanitaires sur les parcs et jardins, l'ouverture du Bois et de sensibiliser le public aux enjeux de préservation de la biodiversité.</p> <p>Cet acte 2 doit permettre de maintenir une vigilance collective sur ce patrimoine naturel et d'aller plus loin dans la démarche. La création d'une mission Nature en Ville depuis janvier 2016 permettra de développer les animations de sensibilisation grand public et la poursuite d'actions structurantes du territoire.</p>	
Objectifs opérationnels :	
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'intégration des enjeux Nature par l'ensemble des acteurs en interne et externe - S'assurer de la préservation voire de l'augmentation de la biodiversité sur la commune - 100% des parcs labellisés et 100% des espaces verts en entretien écologique 	

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	2	Par le recours à des techniques d'entretien faiblement émettrices de GES
Milieus et ressources	3	Par la Protection et valorisation faune et flore, espèces protégées, inventaire, habitat
Cohésion sociale et solidarité	2	Par l'animation et la rencontre de différents publics
Epanouissement des êtres humains	2	Par l'offre de sites de respiration et de détente aux habitants, par l'amélioration de la santé environnementale
Economie responsable	1	Par le recours à des techniques d'entretien ou d'aménagement responsables
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui		
Action 5.3.B.A et 7.1.B.A		
Au Bilan carbone de la Ville : Non		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs	G. Lamarque	DPTD – Coordination Nature en Ville et Maison de la vie écocitoyenne	Bordeaux métropole, les partenaires associatifs, LPO, Cistude Nature, futurs centres sociaux
A : L'autorité = le responsable	E. Maceron Cazenave	S.FAUCON	
C : Personnes à consulter			Les habitants
I : Personnes à informer		Les services	

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
<p>1.1.5-1 Mettre en oeuvre la démarche « zéro pesticide »</p> <p>Par la concrétisation du plan de gestion écologique et différencié global de la ville ; l'innovation par les rues Jardin ou autres espaces de biodiversité ; la sensibilisation du public et agents de la Ville, la recherche de labellisations, la mise en place de RDV « Nature en Ville », l'intégration d'un volet « Santé environnementale » à la Maison de la Vie Ecocitoyenne (MVE)</p>	Nouvelle
<p>1.1.5-2 Renforcer le Bois comme outil de biodiversité en ville</p> <p>Par l'élaboration d'un nouveau plan de gestion, le renforcement des animations et des outils pédagogiques favorisant l'appropriation par les visiteurs « libres », le renouvellement du mobilier artistique et le dialogue avec le gestionnaire de l'hippodrome</p>	<i>Poursuivie</i>
<p>1.1.5-3 Parcours Nature en Ville</p> <p>Elaboration d'un atlas de la biodiversité (en déclinaison de celui de la métropole) et d'un parcours permettant de le découvrir ; création d'un refuge LPO de quartier</p>	Nouvelle

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Actions d'animation et de sensibilisation Mise en œuvre d'un nouveau plan de gestion sur le Bois du Bouscat	Création du refuge LPO Labellisation des sites Plan de renouvellement du mobilier du Bois	Création de l'atlas et du parcours Mis en place des RDV Nature en Ville
Fin :			
Poursuite éventuelle :	Toutes les actions seront à poursuivre		

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
Renouvellement mobilier Bois Labellisation, communication, animation	Investissement : à évaluer	BM
	Fonctionnement : à évaluer	
Moyens humains		Moyens techniques
Temps agent		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nbre d'actions d'animation	100% des espaces en entretien écologique	Annuelle Et au bilan du plan de gestion
	Nbre actions du plan de gestion global		
	Nbre labellisations obtenues		
	Création du parcours/atlas		
Indicateurs de résultats	Nbre de personnes sensibilisées ou actrices de la préservation	Au minimum maintien du taux d'espèces protégées voire augmentation	Annuelle et au bilan du plan de gestion
	Part des espèces protégées sur le bois et sur la Ville		
	Part des espèces protégées ET valorisées		

Grand projet n°6	Nature partagée		
Cible	Territoire durable	Défi 1	Qualité de vie urbaine
Objectif (s) stratégique (s)			
- Développer la biodiversité urbaine			

CONTEXTE
<p>La Nature en ville ne se résume pas aux parcs et jardins. L'enjeu aujourd'hui porte clairement sur l'intégration de la nature dans la ville et son partage, sous toutes ces formes dans une approche paysagère transformée.</p> <p>De nombreux projets de Nature partagée ont émergé sur la commune soit à l'initiative de la Ville dans le cadre de l'acte 1 de l'Agenda 21 (rucher, jardin, verger) soit à l'initiative de citoyens (Incroyables Comestibles). Ces espaces constituent des supports de production nourricière de proximité et permettent aux habitants de développer une forme d'autonomie alimentaire tout en créant du lien social. Ils sont autant de moyens de sensibiliser la population à une forme de consommation plus responsable et à la prévention des déchets.</p> <p>Afin de poursuivre les actions engagées et de soutenir cette dynamique, ce grand projet vise à développer les actions portées par les acteurs du territoire, les services de la Ville, mais également d'expérimenter de nouvelles actions comme la plantation de comestibles sur de nouveaux espaces publics.</p>
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à la biodiversité et à la consommation responsable - Consacrer une partie des espaces verts à des projets Nature

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	2	Par le renforcement de la présence du végétal en ville
Milieux et ressources	3	Par l'entretien écologique, la lutte contre les pollutions
Cohésion sociale et solidarité	2	Par la gestion collective des projets
Epanouissement des êtres humains	2	Par l'ouverture à des pratiques nouvelles et vertueuses, par l'amélioration de la santé environnementale
Economie responsable	1	Par l'approche production de proximité
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : OUI Actions 3.6.C.A et 5.3.F.A		
Au Bilan carbone de la Ville : NON		

PILOTAGE			
	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs	<i>E. Maceron Cazenave</i>	<i>DPTD – Coordination Nature en Ville</i>	<i>Bordeaux Métropole, services, associations, collectifs de citoyens, conservatoire régional du végétal</i>
A : L'autorité, le responsable	<i>G. Lamarque</i>	<i>S. FAUCON</i>	
C : Personnes à consulter		<i>DST</i>	<i>Les partenaires nature associatifs</i>
I : Personnes à informer		<i>Tous les agents</i>	<i>Les usagers des services, les habitants, les acteurs du territoire</i>

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
<i>Action : titre / descriptif</i>	<i>Action nouvelle / poursuivie</i>
1.1.6-1 Ouverture au public du verger Lamartine Développer les animations pédagogiques et mise en place de la gestion partagée de cet espace	Nouvelle
1.1.6-2 Nature en Ville dans les services Accompagner les projets Nature des services après diagnostic de l'existant et des besoins, équiper des sites municipaux de modules jardin, former des référents, ouvrir des ateliers jardin	Poursuivie
1.1.6-3 Nature partagée et citoyenne Elaborer un plan de déploiement après bilan des projets existants ; expérimenter une grainothèque ; réfléchir à d'autres espaces de production ; renforcer la nature comestible dans la ville, relayer les formations Compostage, mobiliser les acteurs à l'occasion de la fête des jardins ;	Poursuivie

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Elaboration des bilans et diagnostics des besoins Elaboration des plans de déploiement des sites et projets	Mise en œuvre par tranche annuelle	Mise en œuvre par tranche annuelle
Fin :			
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
	Investissement : Cout d'aménagement des sites (bacs, outillage, ..) : BP 2019 Prestation d'accompagnement (si nécessaire) BP 2019	
	Fonctionnement : 1400€ / an : conventionnement avec le conservatoire pour suivi et entretien transféré à BM 1000€/ an : animation > BP 2018 et BP 2019	
Moyens humains		Moyens techniques
1 temps partiel agent		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nbre de projets réalisés		Annuelle et triennale
	Nbre d'acteurs (interne et externe) accompagnés		
Indicateurs de résultats	Nbre d'usagers, habitants sensibilisés		Annuelle et triennale
	%age des espaces verts inscrits dans les actions Nature		

Le programme d'actions

Cible Territoire durable

2^{ème} Défi : Vie locale et solidaire

L'acte 1 a permis de soutenir une dynamique communale axée sur la solidarité et l'action sociale. Il n'est donc pas nécessaire d'intégrer à l'Agenda 21 toutes les politiques sectorielles déjà à l'œuvre mais d'innover dans l'approche pour, notamment, inscrire la culture dans une démarche plus participative, renforcer la pratique sportive pour un plus grand nombre, accompagner la population à tous les âges de la vie, impliquer tous les publics dans la vie locale par une approche transversale et intergénérationnelle.

3 Objectifs stratégiques :

Objectif 1 : Développer l'action culturelle et sportive pour tous

Grands projets :
> Culture participative
> Tous au sport

Objectif 2 : Accompagner tous les publics dans la vie locale

Grands projets :
> Solidarités
> Ecocrèches

Objectif 3 : Encourager le Vivre ensemble

Grands projets :
> Implic'anim
> Implic'asso
> Mix'âge

Grand projet n°7	Culture participative		
Cible	Territoire durable	Défi 2	Vie locale et solidaire
Objectif (s) stratégique (s)			
- Développer l'action culturelle et sportive pour tous			
CONTEXTE			
Ouvverte en décembre 2015, la Médiathèque a été pensée comme un lieu de vie, d'échanges et de partages, un lieu d'information et de culture, de loisirs et de détente. Il s'agit de renforcer ces différentes dimensions, de poursuivre la participation des habitants et des bénévoles à la vie et au fonctionnement de l'équipement en consolidant les actions déjà initiées et en élargissant les missions confiées aux bénévoles. L'objectif est également d'élargir et de diversifier les publics qui fréquentent les lieux et événements culturels de la Ville, de permettre au plus grand nombre de bénéficier de l'offre de service proposée, d'aller à la rencontre de ceux qui, pour des raisons sociales, culturelles ou géographiques, ne viennent pas spontanément vers l'Ermitage, l'Ecole de Musique ou la Source.			
Objectifs opérationnels :			
<ul style="list-style-type: none"> - Rendre l'offre culturelle accessible au plus grand nombre - Conquérir de nouveaux publics 			

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	0	
Milieux et ressources	0	
Cohésion sociale et solidarité	3	En touchant des publics dits empêchés ou éloignés de l'offre culturelle
Epanouissement des êtres humains	3	En favorisant l'accès du plus grand nombre à la culture et à l'information et en encourageant leur participation à l'offre culturelle
Economie responsable	0	
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui		
Actions 9.3.A.A et 4.5.F.A		
Au Bilan carbone de la Ville : Non		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs		Médiathèque, C2A, Ecole de musique, Ermitage	Bénévoles, élèves de l'école de musique
A : L'autorité = le responsable	E. Angelini	Aurélia EL HARRAG	
C : Personnes à consulter	B. Salin, F. Cossecq, O. Leclair, B. Dupin G. Lamarque	CCAS, Pôle Senior, Pôle petite enfance ; D. Performance et Territoire durable	Associations
I : Personnes à informer	Conseil du Maire	Tous les services	Associations, MDSI, EHPAD

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
<p>1.2.7-1 Mettre en place des permanences d'écrivain public à la source</p> <p>Proposer gratuitement aux personnes en difficulté un soutien à la rédaction et à la compréhension de courriers administratifs ou privés.</p>	Action nouvelle
<p>1.2.7-2 Favoriser la participation des habitants aux services de la médiathèque</p> <p>Associer les publics, concevoir des actions pour et avec eux. Habituellement destinataires de l'action culturelle, les habitants en deviendraient également acteurs.</p>	Action poursuivie
<p>1.2.7-3 Conduire une étude relative à la mise en place d'un service de transport</p> <p>Etudier la faisabilité de mettre en place un service de transport vers les sites culturels de la ville, Ermitage-Compostelle et la Source.</p>	Action nouvelle
<p>1.2.7-4 Développer les actions hors les murs de l'école de musique</p> <p>Diversifier les propositions, les lieux, les moments dans l'année, expérimenter de nouvelles formes afin de toucher un public toujours plus large.</p>	Action poursuivie
<p>1.2.7-5 Développer les actions et services en direction des publics éloignés et empêchés de la médiathèque</p> <p>Prendre en compte les situations d'empêchement dans le développement des collections de la médiathèque et la programmation des animations. Aller à la rencontre des publics qui ne fréquentent pas la Source pour des raisons sociales, culturelles ou géographiques.</p>	Action poursuivie

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Poursuite et consolidation des actions déjà initiées (actions hors les murs de l'école de musique, participation des habitants aux actions de la médiathèque, développement des services et collections pour les publics empêchés, etc) Lancement des études relatives au service de transport et aux permanences d'un écrivain public	Mise en œuvre et suivi Expérimentation de nouvelles actions	Mise en œuvre et suivi
Fin :	2 ^{ème} semestre : conception des services écrivain public et transport	Mise en œuvre et suivi	Mise en œuvre et suivi
Poursuite éventuelle :	La pérennisation de certaines actions sera à envisager.		

COÛT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
BP 2018, 2019, 2020 : Budget d'acquisition ressources documentaires (livres, Cd, DVD, livres, ressources électroniques, etc) Budget animations	Investissement : oui	Etudier une demande de subvention auprès du CNL (Centre National du livre)
	Fonctionnement : oui	
Moyens humains		Moyens techniques
Equipes Médiathèque, C2A, Ermitage, Ecole de musique Elèves de l'école de musique Bénévoles de la médiathèque Prestataires extérieurs (compagnies de théâtre, etc)		Locaux ; Ressources documentaires Matériel informatique et multimédia Véhicule pour le service de transport Matériel et instruments de l'école de musique Outils de communication

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	<p>Politique documentaire : Nbre de collections dites adaptées acquises ou mises en valeur</p> <p>Lancement de la réflexion autour du renouvellement des missions des bénévoles</p> <p>Etude de faisabilité relative à la mise en place d'un service de transport</p> <p>Nbre de contacts pris avec les associations pour la mise en œuvre des permanences écrivain public</p>		Annuelle
Indicateurs de résultats	<p>Fréquentation de la médiathèque : nombre d'inscrits à la médiathèque dont nombre de nouveaux inscrits + Nombre de prêts à la médiathèque</p> <p>Nombre d'animations « participatives »</p> <p>Nombre de bénéficiaires des services portage à domicile et permanences écrivain public</p> <p>Nombre d'actions « hors les murs » (école de musique, médiathèque)</p>	<p>Augmentation du nombre de nouveaux inscrits à la médiathèque</p> <p>Augmentation du nombre de personnes fréquentant les événements culturels</p> <p>Elargissement des publics fréquentant les événements culturels</p> <p>Développement des collections dites « adaptées » et d'animations accessibles aux personnes en situation de handicap</p>	Annuelle

Grand projet n°8	Tous au sport		
Cible	Territoire durable	Défi 2	Vie locale et solidaire
Objectif (s) stratégique (s)			
- Développer l'action culturelle et sportive pour tous			

CONTEXTE	
La ville du BOUSCAT est une ville riche en installations et clubs sportifs, qui malgré ses 4600 licenciés doivent être mieux identifiés. L'objectif de ce projet vise à valoriser le potentiel d'accueil sur le territoire et faire connaître les équipements en accès libre. Les actions devront mettre en lumière l'engagement de la ville dans l'accueil de tous les publics notamment porteurs de handicap. Un autre axe d'intervention s'articulera autour des équipements municipaux, des rénovations potentielles et des usages qui en sont faits.	
Objectifs opérationnels :	
<ul style="list-style-type: none"> - Permettre au plus grand nombre de pratiquer une activité sportive. - Réduire au maximum le coût environnemental de la pratique sportive en travaillant sur les équipements et sur les comportements des usagers. 	

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	2	En réduisant la consommation des énergies dans les infrastructures sportives: eau, électricité
Milieux et ressources	2	En réduisant les consommations d'eau et d'énergie et l'impact environnemental sur les bâtiments
Cohésion sociale et solidarité	2	En appliquant une politique tarifaire adaptée
Épanouissement des êtres humains	3	Par le renforcement de l'accès aux structures sportives, par l'accueil de divers publics : associatif, scolaire, familial
Économie responsable	2	Par un programme de rénovation durable sur Jean MARTIAL (livraison 2019)
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : OUI		
Action 9.3.A.A		
Au Bilan carbone de la Ville : OUI		
Actions 1 à 6 Energie		

PILOTAGE			
	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs		<i>L'ensemble des acteurs sportifs / DPTD</i>	
A : L'autorité = le responsable	<i>D. Vincent</i>	<i>Arnaud FREYNET</i>	
C : Personnes à consulter	<i>D. Vincent, le Maire</i>		<i>Les usagers</i>
I : Personnes à informer	<i>D. Vincent, le Maire</i>		

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)

Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
<p>1.2.8-1 Accès sport pour tous</p> <p>Identifier les infrastructures sportives, répertorier les accès aux personnes handicapées, développer l'offre d'accueil en particulier pour les pratiques libres et éventuellement labelliser la ville « Sport pour tous ». Réflexion pour la réalisation d'une boucle sportive le long de l'hippodrome et du Bois du Bouscat.</p>	<i>Poursuivie</i>
<p>1.2.8-2 Les infrastructures sportives</p> <p>Identifier les éco- gestes des usagers dans toutes les structures sportives et ceux de la ville au niveau des investissements</p>	<i>Nouvelle</i>

ECHEANCE : 2018 à 2020

	2018	2019	2020
Début :	Janvier : identification des structures et sensibilisation des usagers,	Janvier : envisager une contractualisation avec les usagers responsables	Janvier
Fin :	Décembre	Décembre	Décembre
Poursuite éventuelle :	Projet Jean MARTIAL : fin décembre 2018		

COUT GLOBAL

Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
Investissement : Projet Jean MARTIAL 1,5 M€ Réalisation 2018/2019	Investissement :	
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nbre d'outils de sensibilisation produits Nbre équipements adaptés		Annuelle
Indicateurs de résultats	Nbre publics éloignés pratiquant un sport Nbre personnes en situation de handicap pratiquant un sport Fréquentation des équipements en accès libre	Réalisation des actions	

Grand projet n° 9	Solidarités		
Cible	Territoire durable	Défi 2	Vie locale et solidaire
Objectif (s) stratégique (s)			
- Accompagner tous les publics dans la vie locale			

CONTEXTE
<p>L'acte 1 a permis de soutenir une dynamique communale axée sur la solidarité et l'action sociale. Il n'est donc pas nécessaire d'intégrer à l'Agenda 21 des politiques sectorielles (sociale, contractuelles,...) mais d'innover dans l'approche pour, notamment, inscrire la Ville dans une démarche préventive et transversale, accompagnant la population à tous les âges.</p> <p>Le projet social viendra soutenir cette approche par l'élaboration d'une démarche communale construite autour de la coordination des acteurs du territoire et des actions innovantes et complémentaires au droit commun.</p>
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en charge les individus dans leur globalité et leur complexité - Positionner la Ville comme acteur de l'Action Sociale communale - Innover dans le champ de l'Action Sociales

CONTRIBUTIONS			
Aux 5 finalités nationales du développement durable :			
	Niveau*	Comment ?	
Changement climatique	0		
Milieux et ressources	0		
Cohésion sociale et solidarité	3	Développement d'actions d'intégration de tous	
Epanouissement des êtres humains	2	Donner les moyens d'autonomie et de valorisation des individus	
Economie responsable	0		
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>			
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui Actions 4.4.E.A et 8.3.A.A			
Au Bilan carbone de la Ville : Non			
PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs		<i>D. des Solidarités territoriales</i>	<i>partenaires</i>
A : L'autorité = le responsable	<i>O. Leclair</i>	<i>D. des Solidarités territoriales</i>	<i>partenaires</i>
C : Personnes à consulter		<i>Services, agents</i>	<i>Usagers, partenaires</i>
I : Personnes à informer		<i>Services, agents</i>	<i>Usagers, partenaires</i>

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
<p>1.2.9-1 Poursuivre les actions menées</p> <p>La Direction des Solidarités territoriales œuvre au quotidien pour compléter l'offre sociale de droit commun dans une démarche de coordination des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux mettant l'individu au centre de l'attention des services communaux</p>	Poursuivies
<p>1.2.9-2 Vélo solidaire</p> <p>Un soutien financier complémentaire de la Ville à l'acquisition de vélo électrique permet de donner les moyens de mobilité aux plus démunis pour faire aboutir leurs démarches d'insertion sociales et/ou professionnelles</p>	Nouvelle
<p>1.2.9-3 Précarité énergétique et habitat</p> <p>La précarité énergétique est soutenue par de nombreux dispositifs peu accessibles de par le manque de lisibilité des possibilités d'aides et de soutiens, notamment auprès des propriétaires-bailleurs. Le CCAS est en lien avec le service urbanisme pour renforcer les actions et la prise en compte de cette problématique.</p>	Poursuivie
<p>1.2.9-4 Virtual Factory, accompagnement renforcé des demandeurs d'emplois</p> <p>Par un programme de création d'entreprise fictive qui s'adresse aux demandeurs d'emploi en insertion afin de leur faire acquérir les notions de base du fonctionnement d'une entreprise, cette action complète l'accompagnement offert par le Service Emploi/Insertion de la Ville. Cette action est en lien avec les actions du SDE (schéma de développement économique)</p>	Nouvelle
<p>1.2.9-5 Guichet unique Emploi/Insertion</p> <p>Afin de mutualiser les actions du BIJ et du service Emploi/Insertion autour de l'accompagnement aux parcours d'insertion professionnelle, ce guichet unique permet de concrétiser une démarche volontaire de la Ville à coordonner les acteurs du territoire autour de l'insertion professionnelle</p>	Nouvelle

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Réflexion, évaluation des possibilités, recherche de financement	Mise en œuvre	évaluation
Fin :			
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
A évaluer	Investissement :	
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nombre de rencontre du groupe de travail, suivant modalités		
	Financement externe oui/non		
Indicateurs de résultats	Mise en œuvre des projets oui/non		
	Personnes ciblées/ touchées		

Grand projet n°10	Eco crèches		
Cible	Territoire durable	Défi 2	Vie locale et solidaire
Objectif (s) stratégique (s)			
- Accompagner tous les publics dans la vie locale			

CONTEXTE
A travers le grand projet Eco-crèches , l'ambition est de faire de ces environnements quotidiens pour les familles, des lieux sécurisés ressources, contenant et bienveillants, préservant la santé, renforçant les compétences et préparant les futures générations au grands défis qui les attendent.
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Inscrire 100% des crèches dans le réseau « écolo-crèche » et leur démarche de labellisation - Ancrer les crèches comme une partie prenante de l'éducation des enfants, avec les parents - Ouvrir les crèches à l'écocitoyenneté

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	2	Par une politique d'achats responsables, du nettoyage écologique moins émetteurs en GES Par la gestion des déchets
Milieus et ressources	2	Par une politique d'achats responsables, par la gestion écologique des jardins, par la réduction des déchets Par la réduction des pollutions, permise par le nettoyage écologique, l'achat de produits bio ou éco labellisés
Cohésion sociale et solidarité	3	Par l'accompagnement parentalité, lien social, espaces d'élaboration de la pensée etc... Par des actions solidaires et d'ouverture aux autres
Epanouissement des êtres humains	3	Par la Sensibilisation, formation du personnel, l'amélioration recherchée de la santé
Economie responsable	2	Par le recours à des offres de biens et services durables Par la lutte contre le gaspillage / recyclage/trocs
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui, Action 2.10.F.A		
Au Bilan carbone de la Ville : Non		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs		Equipes agents ; services associés aux actions	Partenaires d'animation, formation
A : L'autorité = le responsable	B. Dupin	Céline LAVERGNE	
C : Personnes à consulter		Equipes, agents,	Partenaires, parents
I : Personnes à informer			Partenaires, parents

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
<p>1.2.10-1 Protéger la santé des enfants dans les crèches.</p> <p>Protéger la santé des enfants, c'est garantir une alimentation saine et responsable, des produits d'hygiène non toxiques et une bonne qualité de l'air intérieur. Cette action se traduit aussi par l'ouverture et le soin apporté aux enfants en situation de handicap.</p>	Poursuivie
<p>1.2.10-2 Développer dès le plus jeune âge une conscience éco-citoyenne.</p> <p>Parce que les crèches accueillent la génération future, elles ont un rôle majeur à jouer dans cet éveil à l'éco citoyenneté. Des interventions pédagogiques seront proposées aux enfants, des formations aux professionnels, des potagers seront développés dans chaque crèche.</p>	Poursuivie
<p>1.2.10-3 Place aux parents</p> <p>Il s'agit de sécuriser les parents dans leur rôle éducatif, de renforcer leurs « habiletés et compétences » en proposant des espaces de réflexions et d'échanges promouvant une éducation bienveillante et positive.</p>	Poursuivie
<p>1.2.10-4 Eco-structure</p> <p>Ouverture du nouvel équipement visant à accueillir une crèche, un centre social, RAM et LAPE.</p>	Poursuivie

ECHEANCE : 2018 à 2020

	2018	2019	2020
Début :	Prise de contact avec Ecolo-crèche /Diagnostics etb définition des axes par structure	Mise en œuvre plan d'actions suite diagnostic ecole-crèches	Mise en œuvre plan d'action
Fin :	Action inscrite dans la durée.		
Poursuite éventuelle :	Ces 3 actions s'inscrivent et s'étalonnent dans la durée.		

COÛT GLOBAL

Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
Coût accompagnement écolo crèches Interventions pédagogiques Audit air intérieur Conférences, interventions dans les crèches...	Investissement : La machine pour le nettoyage vapeur Fonctionnement : BP 2018 : 5000 à 10000 € (estimation coût accompagnement écolo-crèche en fonction de la nature et l'ampleur de l'accompagnement demandé)	
Moyens humains		Moyens techniques
Mobilisation des directrices et de tous les agents Mobilisation du service de commande publique		

EVALUATION

Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nbre agents sensibilisés à l'épigénétique / environnements quotidiens Nbre de marchés publics intégrant les critères santé et environnementaux Nombre d'actions de solidarité et écocitoyennes Nbre d'actions/temps d'échange avec les parents Nbre de crèches dans la démarche écolo crèche	Un audit complet sur chaque crèche, une vision des points d'amélioration, une proposition d'accompagnement spécifique Diminution du nombre de produits utilisés pour l'entretien 1 liste d'actions correctives le cas échéant	annuelle
Indicateurs de résultats	Mesure de l'amélioration de la qualité de l'air %age de produits issus de l'agriculture écologique dans l'alimentation Mesure de la satisfaction des parents Mesure de la satisfaction des parents usagers du Lieu d'accueil Parents-enfants	Une amélioration de la qualité de l'air intérieur Une augmentation de la part du bio dans l'alimentation Une plus grande proposition pédagogique autour du thème de l'écocitoyenneté Plus d'actions de solidarités Une connaissance du niveau de satisfaction des parents	annuelle

Grand projet n° 11	Implic'anim		
Cible	Territoire durable	Défi 2	Vie locale et solidaire
Objectif (s) stratégique (s)			
- Encourager le Vivre ensemble			

CONTEXTE	
<p>Les services de la ville organisent tout au long de l'année un certain nombre d'animations sans prendre en compte systématiquement la démarche éco-responsable déjà engagée dans le pôle Vie de la cité/DPTD - MVE. Afin de les accompagner dans cette démarche, le service C2A propose de réaliser un outil simple et adapté, un vade-mecum des manifestations éco-responsable et accessibles à tous les publics.</p>	
Objectifs opérationnels :	
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le mieux vivre ensemble dans le respect de la personne mais aussi dans le respect des ressources, de l'environnement 	

CONTRIBUTIONS			
Aux 5 finalités nationales du développement durable :			
	Niveau*	Comment ?	
Changement climatique	1	Par l'incitation à la consommation responsable et à la limitation des déplacements des animations,	
Milieux et ressources	1	Par l'incitation à la consommation responsable et à la limitation des déplacements des animations,	
Cohésion sociale et solidarité	3	Favoriser le vivre ensemble	
Epanouissement des êtres humains	2	Accès au plus grand nombre	
Economie responsable	3	Par l'achat responsable	
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>			
A la Responsabilité sociétale de la Ville : NON Pas d'action RSO ciblée			
Au Bilan carbone de la Ville : OUI Action d'incitation à toutes les actions du Bilan carbone			
PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs	B. Salin et F. Cossecq	C2A	
A : L'autorité = le responsable	F. Cossecq	L. Ricard	
C : Personnes à consulter	G. Lamarque	DPTD	Benchmark,
I : Personnes à informer	B Junca	Service Com	Tous les services

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
1.2.11-1 Réalisation d'une charte des manifestations éco responsables Informations pratiques à mettre en œuvre, nom de prestataires pour achat de gobelets et vaisselles réutilisables, achats de tables de tri, produits locaux et bio.	Nouvelle
1.2.11-2 Accessibilité des animations aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes empêchées. Systématiser l'usage des tapis d'accessibilité et des boucles magnétiques.	Poursuivie
1.2.11-3 Amplifier l'éco responsabilité des cocktails organisés par la ville Utilisation de plus de produits, bio ou locaux, favoriser les circuits courts, éviter les produits trop « grande consommation » à impact sur l'environnement et la santé	Poursuivie

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Etat des lieux / Benchmark	Réalisation du vade-mecum	
Fin :			Diffusion aux services et accompagnement
Poursuite éventuelle :			

COÛT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
Du temps + coûts d'impression	Investissement :	
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nombre de services concernés		Annuelle
	Nombre de service ayant participé à la réflexion		
Indicateurs de résultats	Nombre de manifestations ayant suivi le vade-mecum	Eco-responsabilité des toutes les manifestations communales.	
	%age d'achats responsables dans les cocktails de la Ville	Valorisation des actions menées	

Grand projet n°12	Implic'asso		
Cible	Territoire durable	Défi 2	Vie locale et solidaire
Objectif (s) stratégique (s)			
- Encourager le Vivre ensemble			

CONTEXTE
La ville du Bouscat se caractérise par un tissu associatif riche et diversifié. Les associations participent activement à la vie de la cité. Toutefois, certaines associations envisagent difficilement leur avenir par manque de bénévoles soucieux de s'investir et de prendre des responsabilités au sein des associations. Il s'agit donc d'encourager l'engagement des bénévoles en développant des moments d'échanges et de rencontres entre les associations et toutes personnes prêtes à donner de son temps. Il s'agit également de sensibiliser les associations et de les accompagner dans la réalisation de manifestations éco-responsables.
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en valeur le bénévolat, dans le respect des valeurs de l'agenda 21 - Augmenter le nombre de bénévoles impliqués dans les animations et les associations de la ville

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	0	
Milieus et ressources	1	
Cohésion sociale et solidarité	3	Maintenir un tissu associatif riche et diversifié
Epanouissement des êtres humains	3	Valoriser l'engagement des bénévoles
Economie responsable	1	
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui, Action 4.3.C.A (en lien avec une action de DACAP)		
Au Bilan carbone de la Ville : Oui, Action en transversal sur les actions Energie et Déplacement		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs	B. Salin, F. Cossecq	C2A	France Bénévolat
A : L'autorité = le responsable	B. Salin	L. Ricard	Philippe Chevalier ou Béatrice Martin de France Bénévolat
C : Personnes à consulter			Maité Marqué
I : Personnes à informer	Tous les élus	Tous les services	Les associations, la population

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
1.2.12-1 Favoriser l'engagement bénévole Mettre en place des moments d'échanges et de rencontres entre les associations et toutes personnes prêtes à donner de son temps afin de mieux faire connaître les associations du territoire et de valoriser leur action : pique-nique des bénévoles, cafés d'expert, commissions du CVA, co-construction de projets médiathèque/associations, etc	Nouvelle
1.2.12-2 L'éco-responsabilité des manifestations associatives : réalisation « d'un guide » des manifestations associatives écoresponsables. Accompagner les associations dans la mise en œuvre de manifestations écoresponsables via la mise à disposition d'un guide	Poursuivie
1.2.12-3 Compléter les dossiers de subvention en y intégrant un volet « engagement DD »	Nouvelle

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Etat des lieux Benchmark	Réalisation du guide	Diffusion et accompagnement
Fin :			
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
	Investissement :	
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques
C2A Partenaires Présidents d'association et bénévoles		Locaux de la source Urne appel au bénévolat à l'accueil de la source Outils de communication

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nombre de bénévoles Nombre d'associations ayant participé à la réflexion		
Indicateurs de résultats	Nombre de manifestations associatives ayant suivi les recommandations du guide Nombre de rencontres et temps d'échanges autour de l'activité des associations	Valorisation de l'action des associations. Valorisation de l'engagement bénévole Eco responsabilité de toutes les manifestations associatives	

Grand projet n° 13	Mix'âge		
Cible	Territoire durable	Défi 2	Vie locale et solidaire
Objectif (s) stratégique (s)			
- Encourager le Vivre ensemble			

CONTEXTE
L'acte 1 de l'agenda 21 a intégré la dimension de l'intergénérationnelle qui s'est avérée plus complexe à déployer qu'elle n'y paraissait au départ. En effet, cette notion d'intergénérationnalité s'adapte mal à nos fonctionnements internes sectoriels (services en cloisonnés par génération). Le préalable nécessaire à la mise en œuvre d'une réelle politique de mixité générationnelle est la sensibilisation de tous à une culture commune autour de cette question permettra de développer une démarche d'animation sociale communale commune favorisant les échanges entre générations.
Objectifs opérationnels :
- Diffuser une culture commune du décroisement
- Intégrer la dimension intergénérationnelle dans l'animation de la Ville

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	0	
Milieux et ressources	0	
Cohésion sociale et solidarité	3	Développer la mixité générationnelle
Epanouissement des êtres humains	2	Liens entre générations, place de chacun dans la société
Economie responsable	0	
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui Action 1.2.E.A		
Au Bilan carbone de la Ville : Non		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs		Responsables de service	Partenaires
A : L'autorité = le responsable	B. Dupin	D. des solidarités territoriales	
C : Personnes à consulter		Services, agents	partenaires
I : Personnes à informer		agents	Usagers

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
1.2.13-1 Projets ponctuels entre les centres de loisirs, associations, écoles,... et les résidences autonomie	Poursuivie
1.2.13-2 Sensibilisation à la question de la mixité générationnelle auprès des services Action transversale, cette sensibilisation vise à l'acculturation de valeurs communes autour de la mixité générationnelle, préalable essentiel à la création d'une dynamique communale de développement d'échanges entre génération	Nouvelle
1.2.13-3 Création d'un calendrier d'animation commun à l'ensemble des services afin de développer les temps d'échanges intergénérationnels La mutualisation des moyens et des calendriers permet de favoriser les échanges entre générations	Nouvelle

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Réflexion, sensibilisation	Mutualisation des moyens, planification partagée	évaluation
Fin :			
Poursuite éventuelle :			

COÛT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
Prestations extérieures	Investissement :	CARSAT, ARS, CNSA
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de rencontre du groupe de travail, suivant modalités</p> <p>Financement externe oui/non</p> <p>Mise en œuvre d'une action de sensibilisation des services oui/non</p>		Annuelle
Indicateurs de résultats	<p>Réalisation d'une planification commune oui/non</p> <p>Réalisation d'une tarification commune oui/non</p> <p>Nombre d'actions intégrées engagées avant/après</p>		

Le programme d'actions

Cible Territoire durable

3^{ème} Défi : Coopération et citoyenneté

L'écocitoyenneté sera un des axes forts de l'acte 2 « augmenté ». En effet, la création de la Maison de la Vie Ecocitoyenne en 2016, ouvre de nouvelles opportunités à la Ville pour donner des éléments de compréhension nécessaires à la sensibilisation au Développement durable, notamment auprès des jeunes, cible prioritaire de ce deuxième volet de l'Agenda 21. Engager et impliquer les citoyens comme les acteurs locaux dans un projet de territoire ouvert autour d'instances de gouvernance partagée, s'ouvrir à l'international en intégrant des projets de coopération, affirmer l'intégration du Développement durable dans l'identité du Bouscat seront également les orientations fondamentales de ce défi.

3 Objectifs stratégiques :

Objectif 1 : Renforcer l'éco-citoyenneté et l'éducation au DD

Grands projets :
> **Génération 21**
> **Ecocitoyenneté**

Objectif 2 : Impliquer les acteurs dans le projet de territoire

Grands projets :
> **Particip'A21**
> **Synergie locale**

Objectif 3 : Favoriser les échanges et l'ouverture au monde

Grands projets :
> **Coopérations**
> **Ouverture**

Grand projet n°14	Génération 21		
Cible	Territoire durable	Défi 3	Coopération et citoyenneté
Objectif (s) stratégique (s)			
- Renforcer l'éco-citoyenneté et l'éducation au DD			

CONTEXTE

Pour les enfants de 3 à 12 ans :

Avec 1600 enfants scolarisés sur les écoles publiques du Bouscat, la prise en compte des enjeux de l'agenda 21 dans l'organisation des fonctionnements des structures péri et extrascolaires se révèle être un fort levier d'éducation au développement durable pour les futurs citoyens. Une cohérence des discours et des pratiques tout au long de la journée et de l'année s'avère être nécessaire pour impulser les changements de comportements. Ainsi, une organisation responsable des accueils périscolaires prévoyant la démarche DD au cœur des projets pédagogiques est essentielle. Sur les ALSH, la formation d'animateurs dans le domaine du développement durable permettra d'enrichir le contenu des activités proposées.

Pour les jeunes de 12 à 25 ans :

La jeunesse est une source de dynamisme et de créativité. Les jeunes sont riches de potentialités qui ne demandent qu'à s'exprimer. L'ambition de la Ville est ainsi de faire de cette période clef, une phase d'impulsion réussie pour chaque jeune citoyen. Il est important de donner aux jeunes une place dans la société, dans la cité, de leur offrir les moyens d'agir pour qu'ils puissent dès le plus jeune âge s'exprimer, expérimenter, se confronter à la notion de projet et de prise de responsabilité. Ainsi ils pourront être des citoyens acteurs et responsables.

Pour cela, il semble important d'avoir une prise en compte globale du jeune afin de penser en tant que parcours ses différents temps de vie (temps scolaire, périscolaire, extrascolaire) et ses différents interlocuteurs (famille, pairs, professionnels de l'éducation ...). Afin d'accompagner les jeunes vers l'autonomie et l'accès à une citoyenneté active le travail en transversalité à l'échelle du territoire semble être un pré requis.

Ainsi, repérer, encourager et accompagner les initiatives individuelles et collectives. Accompagner une démarche de projet et amener les jeunes à participer à la vie publique nous semble important pour que la société de demain soit durable et responsable.

Objectifs opérationnels :

- Participer à l'acquisition d'une citoyenneté active
- Accompagner les jeunes dans leur projet d'insertion professionnelle
- Assure la cohérence des projets sur tout le temps de l'enfant

CONTRIBUTIONS

Aux 5 finalités nationales du développement durable :

	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	1	Les actions proposées seront poursuivies dans une démarche de déplacements éco-mobiles amplifiée.
Milieux et ressources	1	Le projet Génération 21 favorisera la découverte de milieux proches lors des différentes activités de sensibilisation
Cohésion sociale et solidarité	3	En permettant aux jeunes de découvrir ou redécouvrir comment devenir des citoyens acteurs et responsables En permettant aux jeunes d'accéder à l'autonomie
Epanouissement des êtres humains	3	En permettant aux jeunes de rencontrer des professionnels et des citoyens en responsabilité et de développer leurs compétences dans différents domaines En informant les jeunes et les familles sur les possibilités de loisirs, d'activités culturelles et sportives
Economie responsable	1	En permettant aux jeunes aquitains de réaliser un premier projet de vacances grâce à l'obtention d'une bourse

*Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité*

A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui

Actions 1.3.A.A : Relation acteurs du temps de l'enfant, 3.4.C.A : écomobilité, 6.4.D.A : écomobilité, 1.3.14-1 : EDD

Au Bilan carbone de la Ville : Oui

Actions 16 à 25 du PDA

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs		Les services animation et BIJ, le service scolaire / DPTD Maison de la vie éco citoyenne et Coordination Nature en ville / DST	Acteurs de l'éducation ; associations partenaires
A : L'autorité, le responsable	D. Vincent	Arnaud Freynet	
C : Personnes à consulter			
I : Personnes à informer		Agents concernés	Parents

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
<p>1.3.14-1 Accompagnement des jeunes vers une citoyenneté active et responsable</p> <p>Le BIJ renforcera les actions citoyenneté à destination des jeunes tout au long de l'année : Journée Jeunesse et Citoyenneté, forum santé, remerciements aux jeunes bouscатаis acteurs, opération droits de l'enfant et possible remise d'un « passeport bénévole ».</p>	Poursuivie
<p>1.3.14-2 Accompagnement des jeunes pour un accès à des activités de découvertes culturelles et sportives facilité : fiche action 1-3-14- 5</p> <p>Consolider les actions permettant aux jeunes de découvrir des associations culturelles ou de sportives et les aides financières</p>	Poursuivie
<p>1.3.14-3 Accompagnement des jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle :</p> <p>Conforter les actions, outils et repères sur le thème de l'emploi: ateliers emploi, consultation des annonces du réseau Information Jeunesse, opération Jobs d'été, stage et BAFA conventionné.</p>	Poursuivie et nouvelle
<p>1.3.14-4 L'éducation au développement durable</p> <p>Par la mise en place d'animations clairement identifiées sur ce sujet et portées par une équipe d'animation formée, les enfants seront sensibilisés au DD. Ils seront amenés à partager et transmettre leurs connaissances acquises auprès d'autres enfants dans une démarche solidaire</p>	Nouvelle
<p>1.3.14-5 L'écomobilité</p> <p>Dans l'optique de l'éducation des enfants et des jeunes à l'écomobilité, les structures d'accueil organiseront leurs activités extérieures en prenant en compte les critères de proximité et d'accessibilité en déplacements doux.</p>	Poursuivie

<p>1.3.14-6 L'organisation responsable des Accueils périscolaires</p> <p>L'organisation des APS devra pette de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en cohérence les engagements de la ville avec le fonctionnement des APS - Inclure les enjeux de l'agenda 21 dans les projets pédagogiques des APS 	<p><i>Nouvelle</i></p>
<p>1.3.14-7 Communication entre les différents acteurs du temps de l'enfant :</p> <p>De nombreux projets et actions sont menés en parallèle par les différents acteurs, avec pour cible les mêmes enfants. Communiquer davantage et connaître les prérogatives de chacun, permettra d'assurer une certaine continuité dans les pratiques et dans la prise en charge.</p>	<p><i>Poursuivie</i></p>
<p>1.3.14-8 Mobilité scolaire</p> <p>Dans le cadre des déplacements intra Bouscat, inciter les classes à une mobilité verte et adoucir les circulations aux abords des écoles pour renforcer la sécurité. Cette action est en lien avec la fiche action du Grand Déplacements alternatifs (n°2)</p>	<p><i>Nouvelle</i></p>

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Ensemble des actions démarreront au plus tard en 2018	Poursuite, évaluation et amélioration des actions Inscription des besoins dans le plan de formation	Evaluation et prospective
Fin :	Evaluation de la première phase	évaluation	Les actions dans leur ensemble auront été mises en place à cette échéance
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
Budget annuel des structures Budget pour les nouvelles actions à identifier	Investissement :	Subventions : Conseil Régional, Conseil départemental, CAF
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques
Salariés de la structure et de la mairie Temps de formation 56 h sur 2 ans pour les animateurs impliqués dans le projet Grand Format Demande d'interventions ponctuelles		Espace, matériel et support technique fournis par les autres services et les partenaires extérieurs

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nbre de contacts avec les structures jeunesse, les partenaires	Bonne participation des jeunes sur les différentes actions.	Chaque année
	Nbre actions réalisées	3 fiches actions réalisées pour animation 3-12 ans et 3 fiches actions pour 12-25 ans	Chaque année
	Nbre d'agents formés au DD		Chaque année et au bilan du plan de formation
Indicateurs de résultats	Bilans des partenaires et impact sur les publics Nombre de participants aux différentes manifestations Mesure du changement de la mobilité scolaire et périscolaire		Chaque année

Grand projet n°15	Ecocitoyenneté		
Cible 1	Territoire durable	Défi 3	Coopération et citoyenneté
Objectif (s) stratégique (s)			
- Renforcer l'éco-citoyenneté et l'éducation au DD			

CONTEXTE
<p>L'acquisition d'une conscience écocitoyenne collective et l'adoption de comportements responsables sont des vecteurs indispensables dans l'atteinte des finalités du développement durable. La création de la Maison de la Vie Ecocitoyenne a permis d'amorcer un travail de sensibilisation et d'éducation à l'éco-citoyenneté.</p> <p>Il s'agit maintenant d'approfondir son action et d'élargir son rayonnement comme outil privilégié d'animation territoriale. Cela passe notamment par le renforcement de son rôle d'accompagnement des services municipaux, des acteurs du territoire ainsi que par une diversification des publics touchés par sa programmation.</p>
<p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ancrer la Maison de la Vie Ecocitoyenne sur le territoire et développer son rayonnement - Développer et diversifier les publics - Capitaliser les ressources

CONTRIBUTIONS

Aux 5 finalités nationales du développement durable :

	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	2	1- En sensibilisant le plus grand nombre aux enjeux du développement durable et aux moyens d'agir : en permettant une responsabilisation des habitants. 2- En accompagnant les projets de développement durable sur le territoire.
Milieux et ressources	2	idem
Cohésion sociale et solidarité	2	idem
Epanouissement des êtres humains	2	idem
Economie responsable	2	idem

*Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité*

A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui

Actions RSO : 4.5.A.A / 4.5.B.A / 4.7.A.P

Au Bilan carbone de la Ville : Non

PILOTAGE

	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs		DPTD - MVE	Associations spécialisées Autres communes, institutionnels
A : L'autorité = le responsable	G.Lamarque	S.FAUCON - DPTD	
C : Personnes à consulter	Tous les élus	Tous les services	Tous les acteurs du territoire
I : Personnes à informer	Tous les élus	Tous les agents	Tous les habitants

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)

<i>Action : titre / descriptif</i>	<i>Action nouvelle / poursuivie</i>
<p>1.3.15-1 Action de sensibilisation à l'écocitoyenneté</p> <p>Programmation d'animations et d'événements d'éducation au développement durable, création d'un programme de fidélité, ouverture au volontariat, création d'un club junior, actions ciblées sur certains publics, actions hors-les-murs. Cette action est en lien avec les GP Nature et Milieux</p>	Poursuivie
<p>1.3.15-2 Développement d'une fonction support</p> <p>Formation des services et acteurs du territoire à l'écocitoyenneté et à l'éducation au développement durable et accompagnement des différents services et des acteurs dans leurs projets d'écocitoyenneté</p>	Nouvelle
<p>1.3.15-3 Ancrage et rayonnement de la Maison de la Vie Ecocitoyenne</p> <p>Développement de la notoriété de la MVE par une communication dédiée ; développement de partenariats avec les services, les acteurs du territoire et de l'éducation au développement durable</p> <p>Mise en réseau des Maisons écocitoyennes ou Nature de Bordeaux Métropole, MVE mobile, partenariat avec les acteurs spécialisés du développement durable</p>	Nouvelle
<p>1.3.15-4 Renforcer l'évènementiel</p> <p><i>La Fête des jardins, la Semaine européenne du DD constituent des moments forts de mobilisation sur le Développement durable. Ils seront renforcés et confortés par des actions plus ponctuelles : moment et guide Déplacement (à actualiser), événement Bois, Eté métropolitain, Forum A21 (..).</i></p>	Poursuivie

ECHEANCE : 2018 à 2020

	2018	2019	2020
Début :	Poursuite animation Conception sur : Fonction support et Rayonnement	Mise en œuvre et suivi	Mise en œuvre et suivi
Fin :			
Poursuite éventuelle :	Création d'un réseau métropolitain des Maisons écocitoyennes à étudier.		

COÛT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
Budget actuel MVE Dépenses à évaluer pour les 2 nouvelles actions	Investissement :	Recherche de subvention et mutualisation des moyens
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques
DPTD – 1 agent qualifié		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de projets accompagnés -Nombre d'animations proposées - Nombre de membres MVE 	Augmentation de la fréquentation	annuelle
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de personnes touchées - Nombre de projets concrétisés - Nombre de partenariats 	70% des jeunes bénéficiaires d'une action de sensibilisation de la Maison de la Vie Ecocitoyenne	annuelle

Grand projet n°16	PARTICIP' A21		
Cible 1 :	Territoire durable	Défi 3 :	Coopération et citoyenneté
Objectif (s) stratégique (s)			
- Impliquer les acteurs dans le projet de territoire			

CONTEXTE
<p>L'élaboration de l'acte 2 de l'Agenda 21 est l'occasion de renforcer la gouvernance de la démarche. Après avoir mis en place de 2010 à 2012, un comité de pilotage et un comité technique depuis 2010, il est nécessaire de repenser l'implication des acteurs (habitants, services, acteurs locaux et institutionnels) pour en définir leur nouveau rôle. Les éléments déterminants d'une démarche de développement durable que sont, le pilotage transversal, l'association des parties prenantes, constituent à la fois une nécessité et une opportunité pour améliorer la performance des actions. La responsabilité sociétale, par sa norme ISO 26000 évalue la gouvernance, le dialogue, la gestion interne. Engagée dans ces deux démarches A21 et RSO, la Ville va chercher alors à renforcer la participation par des nouveaux dispositifs et la formation des services.</p>
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir l'A21 et la RSO à la population et aux acteurs locaux/institutionnels - Innover dans la participation - Acculturer les services à la gouvernance partagée.

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	0	
Milieux et ressources	0	
Cohésion sociale et solidarité	3	Par association des acteurs et habitants aux actions et à la gouvernance
Epanouissement des êtres humains	3	Par association des acteurs et habitants aux actions et à la gouvernance
Economie responsable	1	Par l'échange avec les acteurs économiques
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui Actions 1.2.F.A, 1.2.H.A, 1.3.C.A		
Au Bilan carbone de la Ville : Non		

PILOTAGE			
	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs		<i>DPTD et Services concernés</i>	<i>Prestataires extérieurs</i>
A : L'autorité, le responsable	<i>G. Lamarque</i>	<i>S. FAUCON - DPTD</i>	
C : Personnes à consulter	<i>Les élus concernés et intéressés</i>	<i>Autres services</i>	<i>Associations, usagers, ou autres acteurs si besoin</i>
I : Personnes à informer	<i>Tous les élus</i>	<i>Tous les Agents</i>	<i>Tous les habitants et acteurs concernés par ces dispositifs</i>

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
<i>Action : titre / descriptif</i>	<i>Action nouvelle / poursuivie</i>
<p>1.3.16-1 Création d'une instance participative de Développement durable</p> <p>Pour améliorer la gouvernance partagée des démarches Agenda 21 et RSO, la Direction mettra en place une instance associant les acteurs du territoire.</p>	Nouvelle
<p>1.3.16-2 Création d'un Dispositif Eco-fabrique</p> <p>L'agenda 21 est avant tout un projet de territoire. Pour renforcer la participation des acteurs locaux au programme d'actions, un nouveau dispositif permettra chaque année d'intégrer leurs propositions d'actions.</p>	Nouvelle
<p>1.3.16-3 Accompagnement à l'animation des dispositifs de gouvernance partagée des services de la Ville</p> <p>De nombreux services portent en direct des dispositifs de collaboration avec les habitants, les usagers, les acteurs. De façon à créer une culture commune interne et à renforcer les outils de gouvernance, une formation intra sera proposée dans le cadre du plan de formation.</p>	Nouvelle

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	2 ^{ème} semestre 2017 : conception des 2 dispositifs	Mise en œuvre et suivi	Mise en œuvre et suivi
Fin :	2 ^{ème} semestre 2018 : 1 ^{er} lancement Elaboration de l'offre de formation « gouvernance partagée » aux services	Mise en œuvre et suivi	Mise en œuvre et suivi
Poursuite éventuelle :	Nouvelles innovations dans les outils de gouvernance		

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
BP 2018 et BP 2019 : Animation réunions Enveloppe Ecofabrique Formation interne	Investissement : non	Contrat de codéveloppement de BM
	Fonctionnement : oui	
Moyens humains		Moyens techniques
Recours à des prestations extérieures		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de réalisation	Création de l'instance	Définition de collèges, cohérence avec les autres instances de la Ville	annuelle
	Création d'Ecofabrique		
	Plan de formation adopté		
Indicateurs de résultat	Nombre d'habitants et acteurs engagés dans les dispositifs	Elargissement du réseau actuel d'acteurs mobilisés sur le DD	annuelle
	Nombre de services impliqués		
		100% des services concernés formés à la gouvernance	

Grand projet n° 17	Synergies locales		
Cible	Territoire durable	Défi 3	Coopération et citoyenneté
Objectif (s) stratégique (s)			
<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les acteurs dans le projet de territoire - Favoriser les échanges et l'ouverture au monde 			

CONTEXTE
Développer les partenariats et la logique de partage, améliorer la transparence dans l'information aux parties prenantes, favoriser le décloisonnement des sources de connaissance sont autant d'enjeux pour une collectivité qui cherche à ce que ses politiques publiques soient adaptées et partagées par tous ! Dans un contexte partenarial déjà exemplaire, il est aujourd'hui essentiel de « prendre racine » et de permettre le développement de l'évaluation partagée : d'une cartographie des parties prenantes du territoire à la perspective d'un jumelage local, un <i>brainstorming</i> partagé pour une action publique encore plus acceptée.
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Une recherche d'une meilleure efficacité et efficience des politiques publiques à l'échelle de la ville - Une cohérence renforcée des actions mises en place dans le champ des politiques contractuelles - Un objectif d'amélioration de la transparence et de l'information aux parties prenantes

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	0	
Milieux et ressources	0	
Cohésion sociale et solidarité	2	En impliquant les équipes opérationnelles et en favorisant la participation de tous les acteurs
Epanouissement des êtres humains	2	En développant une information transparente aux habitants et acteurs du territoire
Economie responsable	1	En permettant la transversalité et une certaine forme de mutualisation
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville :		
Oui, Actions 1.2.C.A et 2.6.25-1		
Au Bilan carbone de la Ville :		
Non		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs		DACAP/DGS	
A : L'autorité = le responsable	S. LABAT	DACAP (Responsable)	
C : Personnes à consulter		Directrice des Solidarités territoriales	Collectivité partenaire pour le local twinning
I : Personnes à informer			

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
1.3.17-1 CM+ : transmettre à l'ensemble des DGA/Responsables de Pôle/Direction la synthèse de chaque conseil municipal	Poursuivie
1.3.17-2 DIAGNOSTIC SOCIAL RENFORCE : réaliser le diagnostic puis le projet social de territoire en englobant le champ des politiques contractuelles	Nouvelle
1.3.17-3 INFORMATION & PARTICIPATION : renforcer, au bénéfice du conseil citoyen et des citoyens vigilants, l'information et leur participation	Nouvelle
1.3.17-4 LOCAL TWINNING : réfléchir à un « jumelage » avec une collectivité/établissement public de la région Nouvelle Aquitaine pour permettre des échanges de bonnes pratiques	Nouvelle
1.3.17-5 PROCEDURE COURRIER : mettre en place une procédure courrier destinée à améliorer le délai de réponse aux usagers	Poursuivie
1.3.17-6 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES : réaliser une cartographie des parties prenantes pour améliorer, pour la ville, sa sphère d'influence, la compréhension des interactions avec ses partenaires	Nouvelle

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	L'ensemble des actions prévues pour débiter en 2017-2018		
Fin :	L'action synthèse des conseils municipaux, renforcement de l'information aux instances participatives et la mise en place de la procédure courrier	Intégration des politiques contractuelles dans le projet social de territoire (action 2)	Jumelage opérationnel espéré en 2020-2021.
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
0	Investissement :0	
	Fonctionnement :0	
Moyens humains		Moyens techniques
Participation des agents de la Direction aux différentes actions		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de rencontres organisées - projets nouveaux identifiés - nombre de projets partenariaux et évolution 	<ul style="list-style-type: none"> + de rencontres avec les acteurs du territoire De nouveaux projets innovants et collaboratifs 	Observation sur une année
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - connaissance par les partenaires et habitants des projets, priorités d'action et des objectifs de la ville - participation à des nouvelles instances 	<ul style="list-style-type: none"> Une meilleure connaissance des habitants et partenaires du territoire Une meilleure connaissance entre partenaires des actions mises en place Des projets en commun pour une meilleure efficience 	Observation sur une année

Grand projet n° 18	Coopérations		
Cible 1	Territoire durable	Défi 3	Coopération et citoyenneté
Objectif (s) stratégique (s)			
- Favoriser les échanges et l'ouverture au monde			

CONTEXTE
<p>Le grand projet « coopérations » a pour objectif d'ouvrir la Ville et les citoyens à l'international, dans une démarche de solidarité entre les populations, de compréhension des enjeux globaux et du rôle de chacun dans ce contexte. Ce projet permet notamment d'appuyer le grand projet « écocitoyenneté » en apportant un éclairage concret sur le lien de cause à effet associé aux comportements individuels durables.</p> <p>Parallèlement, ce projet participe à l'amélioration des pratiques de la Ville en matière de développement durable, par l'échange de bonnes pratiques entre acteurs internationaux et par sa capacité à valoriser des cas inspirants. Il vise par ailleurs à mobiliser les structures du territoire particulièrement actives dans le domaine de la coopération internationale.</p>
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Développer une culture de la coopération - Avoir une vision de la coopération sur le territoire - Appuyer l'animation territoriale de la coopération

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	1	1/ En mettant en exergue le principe de « Penser global, agir local » : rétablir le lien entre l'action locale (ou individuelle) et les conséquences globales (ou à l'étranger). Par la diffusion d'exemples concrets des conséquences à l'étranger (négatives <u>et</u> positives) et accompagner les publics à agir localement. 2/ Par l'échange de bonnes pratiques : s'inspirer de projets ou mouvements citoyens à l'étranger.
Milieus et ressources	1	Idem
Cohésion sociale et solidarité	3	En accompagnant les structures, associations portant des projets de solidarité internationale.
Epanouissement des êtres humains	3	En encourageant les échanges interculturels qui participent au respect et à la compréhension mutuelle des individus ; entre étrangers, minorités et le reste de la population bouscataise.
Economie responsable	2	En favorisant une prise de conscience de l'impact des choix individuels de consommation dans le cadre d'une économie mondialisée et en assurant la promotion d'alternatives durables : valorisation du commerce équitable et du commerce local lorsque plus pertinent.

Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité

A la Responsabilité sociétale de la Ville : Non

Au Bilan carbone de la Ville : Non

PILOTAGE

	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs		<i>Groupe projet DPTD et autres services</i>	
A : L'autorité = le responsable	<i>G. Lamarque</i>	<i>S.FAUCON - DPTD</i>	
C : Personnes à consulter	<i>Les élus concernés</i>	<i>Pôle Senior, C2A, Pôle Jeunesse/Education, Pôle Développement Social Local, Service de développement économique</i>	<i>Associations de coopération internationale et autres (Maisons de quartier) / établissements scolaires (projets internationaux)</i>
I : Personnes à informer	<i>Tous les élus</i>	<i>Tous les agents</i>	<i>Les habitants</i>

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)

<i>Action : titre / descriptif</i>	<i>Action nouvelle / poursuivie</i>
1.3.18-1 Soutien et mise en réseau des acteurs de la coopération internationale Identification et accompagnement des acteurs de la coopération internationale dans leurs missions (formation, rencontres). Facilitation des échanges entre structures.	<i>Nouvelle</i>
1.3.18-2 Animation et sensibilisation à la coopération internationale Programme d'animations, d'événements, de parcours ou projets proposés en collaboration avec les acteurs de la coopération internationale, dans le cadre de la programmation MVE.	<i>Poursuivie</i>
1.3.18-3 Echange d'expériences dans le domaine du Développement durable Présentation de cas inspirants et mise en place d'un projet jumelé autour du développement durable.	<i>Nouvelle</i>

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Conception des 3 nouvelles actions	Début mise en œuvre	
Fin :			
Poursuite éventuelle :	Mise en place d'un projet de coopération décentralisée par la Ville à interroger		

COÛT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
Prestation d'animation	Investissement : non	<ul style="list-style-type: none"> - Dispositif des Ambassadeurs des valeurs européennes - Appels à projet de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) et du MAEDI - Appels à projets et Fonds en soutien à la coopération décentralisée (UE et autres à explorer)
	Fonctionnement : oui	
Moyens humains		Moyens techniques
DPTD – 1 agent qualifié		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de sensibilisation - Nombre de temps de rencontre proposés aux acteurs de la solidarité internationale - Création du jumelage 	Actualiser une cartographie des acteurs bouscatais de la coopération internationale	Annuel
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage du nombre de structures de la coopération internationale participant aux rencontres proposées - Nbre de projets émergents de cette dynamique partenariale 		

Grand projet N°19	Ouverture		
Cible	Territoire durable	Défi 3	Coopération et citoyenneté
Objectif (s) stratégique (s)			
- Favoriser les échanges et l'ouverture au monde			

CONTEXTE	
Objectifs opérationnels :	
<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le rayonnement de la ville et son attractivité auprès du plus grand nombre. - Valoriser la communication et le marketing territorial grâce au numérique. - Privilégier la communication responsable et l'éco-conception - Innover dans la participation citoyenne 	

CONTRIBUTIONS

Aux 5 finalités nationales du développement durable :

	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	3	Par le développement d'outils numériques complémentaires à ceux existants
Milieux et ressources	3	En favorisant la communication responsable et l'éco-conception : Encre, papier, quantité, développement du numérique, ... Par la gestion des quantités d'impression tout en responsabilisant les demandeurs (logiciel d'impression)
Cohésion sociale et solidarité	2	En innovant dans la participation citoyenne
Epanouissement des êtres humains	2	Par le développement du marketing territorial et l'identité territoriale / En développant l'accès à l'information et aux démarches administratives en ligne
Economie responsable	1	En rendant les acteurs économiques « acteurs » de notre territoire et en valorisant les événements communaux d'envergure métropolitaine ayant un impact significatif sur certaines filières économiques propres à notre territoire

*Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité*

A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui

Action 1.2.B.A

Au Bilan carbone de la Ville : Oui

PILOTAGE

	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs	<i>B. JUNCA</i>	<i>Communication</i>	<i>Prestataires extérieurs et certains services de la ville</i>
A : L'autorité = le responsable	<i>B. JUNCA</i>	<i>Hélène ROCHE DALLAY</i>	
C : Personnes à consulter		<i>Hélène ROCHE DALLAY</i>	
I : Personnes à informer		<i>Hélène ROCHE DALLAY</i>	

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
1.3.19-1 Gestion des quantités d'impression tout en responsabilisant les demandeurs (logiciel d'impression)	Poursuivie
1.3.19-2 Diffusion de l'information de la ville au plus grand nombre grâce à de nouveaux relais de communication digitale + Open agenda métropolitain	Nouvelle
1.3.19-3 Développer le principe de visite virtuelle de certains lieux emblématique : Google 3D La Source afin de les rendre accessibles à tous.	Nouvelle
1.3.19-4 Innover dans la participation citoyenne	Poursuivie
1.3.19-5 Poursuivre le marketing territorial et l'identité territoriale pour favoriser le sentiment d'appartenance	Poursuivie
1.3.19-6 Développer l'utilisation de Digital Book tout en réduisant la quantité d'impression	Poursuivie
1.3.19-7 Favoriser les démarches administratives en ligne + portail de la médiathèque	Poursuivie
1.3.19-8 Développer les actions de partenariats avec l'Office de Tourisme : Circuit pédestre, culturelle, tourisme d'affaire,...	Poursuivie
1.3.19-9 Valoriser la mobilité responsable : Tramway ligne D, vélo, bus, circuit pédestre,...	Poursuivie
1.3.19-10 Valoriser et accompagner les initiatives et actions économiques sur notre territoire et créer un esprit d'équipe des acteurs du commerce et de l'artisanat	Poursuivie
1.3.19-11 Valoriser les événements communaux d'envergure métropolitaine ayant un impact significatif sur certaines filières économiques propres à notre territoire	Poursuivie

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	<ul style="list-style-type: none"> L'ensemble des actions en cours seront traitées au cours de ces 3 années sans date de fin Open agenda métropolitain Diffusion de l'information de la ville au plus grand nombre grâce à de nouveaux relais de communication digitale 		

	<ul style="list-style-type: none"> Google 3D La Source afin de les rendre accessibles à tous. 		
Fin :	<ul style="list-style-type: none"> Open agenda métropolitain Google 3D La Source afin de les rendre accessibles à tous. 		
Poursuite éventuelle :	Oui de toutes ces actions		

COÛT GLOBAL			
Estimation coût global	Coût pour la ville		Autres financements
	Investissement : 0		
	Fonctionnement : Template Réseaux Sociaux : 2500 euros Intégration open agenda : 2300 euros TTC Logiciel de gestion des impressions : 700 euros /mois		
Moyens humains		Moyens techniques	
Service communication		Impression / Numérique / Evènement / Réunion	
EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nombre d'impression		Annuel
	Nombre d'action de participation		Annuel
	Nombre de campagne de communication annuelles liées au DD et à la participation citoyenne		Annuel
	Google analytique site internet (Open agenda + page DD + évènement DD et participation)		Annuel
Indicateurs de résultats			

Le programme d'actions



Cible

Ville durable

Le programme d'actions

Cible Ville durable

4^{ème} Défi : Engagement

La Ville affirme son exemplarité à travers ce défi et engage les services dans une démarche d'éco-responsabilité proactive. En effet, l'acte 1 a permis d'insuffler et d'intégrer la « culture » Développement durable en interne notamment à travers le Plan d'Eco-responsabilité, le plan de formation et le Bilan Carbone Patrimoine et Services. Le cap fixé pour 2020 sera donc d'atteindre l'intégration de l'éco-responsabilité par tous les services, sous forme d'appels à projet notamment, de déployer l'éco-responsabilité à tous les événements municipaux en structurant le dispositif, de mettre en œuvre le plan d'actions du Bilan Carbone sur un axe transition ressource et climat fort. Enfin, ce défi permettra d'inscrire l'alimentation et la lutte contre le gaspillage alimentaire comme axe d'intervention prioritaire.

3 Objectifs stratégiques :

Objectif 1 : **Renforcer la Ville en tant qu'acteur public exemplaire**

Objectif 2 : **Lutter contre le changement climatique**

Objectif 3 : **Préserver les ressources**

Grands projets :

- > **Ecoresponsabilité des services**
- > **Transition Ressources et climat**
- > **Alimentation responsable**

Grand projet n°20	Eco-responsabilité des services		
Cible	Ville responsable	Défi 4	Engagement
Objectif (s) stratégique (s)			
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la Ville en tant qu'acteur public exemplaire - Lutter contre le changement climatique - Préserver les ressources 			

CONTEXTE
Après un premier plan triennal du PER 2012/2015, un plan de mobilisation continue, ou encore des actions de sensibilisation au Développement durable à destination de tous les agents, l'objectif est maintenant de conforter l'ensemble de ces démarches et de les inscrire dans une approche globale, partagée et d'amélioration continue. Ainsi, la consolidation des actions engagées et le développement de nouveaux axes de travail vont permettre l'intégration de l'ER et son ancrage dans le fonctionnement des services dans un objectif collectif d'évolution des pratiques.
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Diffuser l'Eco-Responsabilité à tous les agents - Poursuivre la mobilisation continue de la Ville autour des enjeux du DD - Renforcer le suivi, l'évaluation et la valorisation des actions - Engager un travail sur les déplacements

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	3	Par le travail sur le PDA et suivant les thèmes de l'ER
Milieux et ressources	2	Par le travail sur les thèmes de l'ER et le PDA
Cohésion sociale et solidarité	2	Par la gouvernance et la mobilisation des agents
Epanouissement des êtres humains	2	Par la gouvernance et la mobilisation des agents
Economie responsable	1	Par la sensibilisation à l'économie responsable
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui Actions 2.4.20.1 et 2.4.20.2		
Au Bilan carbone de la Ville : Oui Actions de 16 à 25 du Bilan carbone		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs	V. Monier	DPTD – Collaboratrice A21 et Assistante Ecocitoyenneté DGA RU / DST	Partenaires
A : L'autorité = le responsable	G.Lamarque	S. FAUCON	
C : Personnes à consulter		CODIR, Elus, DGS	Professionnels, experts, partenaires associatifs et/ou institutionnels
I : Personnes à informer	V. Monier	CODIR, Elus, DGS Ensemble des agents	

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
2.4.20-1 : Poursuite du Plan d'Eco-Responsabilité interne : Programme de mobilisation des agents référents et de la collectivité sur les changements de pratiques internes.	Poursuivie
2.4.20-2 : Plan d'actions des services : Mise en place d'un plan d'actions de l'ER au sein de la collectivité avec l'appui d'un Comité Technique et la poursuite de la mobilisation des services.	Poursuivie
2.4.20-3 : Poursuivre le plan de mobilisation continue de la collectivité : Ensemble des actions et démarches visant l'appropriation des enjeux du DD par les agents et le changement des comportements.	Poursuivie
2.4.20-4 : Mettre en place un Plan de Déplacement d'Administration Des actions de mobilisation ont déjà été réalisées (journée de l'écomobilité en avril 2013, semaine de la mobilité en 2016) mais la mise en place du PDA va permettre de structurer l'ensemble des démarches et dispositifs existants au sein de la collectivité et d'initier de nouvelles actions.	Nouvelle

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Plan d'actions et Plan de mobilisation	Poursuite du PER PDA	Poursuite du PER
Fin :	2020		
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
BP 2018 et BP 2019 et BP 2020	Investissement : kit ER, actions services,	
	Fonctionnement : Prestation d'accompagnement PDA : 7000€ ? Prestation accompagnement PER : 1800€/an	
Moyens humains		Moyens techniques
1 agent DPTD		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nbre de supports diffusés		Annuelle Fin de PER Fin de PDA
	Adoption d'un PDA		
	Elaboration d'un tableau de bord de suivi des actions ER		
Indicateurs de résultats	Nbre de services engagés		Enquête
	Nbre d'agents engagés		
	Mesure de la connaissance de l'A21 et de l'ER		
	Indicateurs du PDA		

Grand projet n°21	Transition Ressource et Climat		
Cible	Ville responsable	Défi 4	Engagement
Objectif (s) stratégique (s)			
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la Ville en tant qu'acteur public exemplaire - Lutter contre le changement climatique - Préserver les ressources 			

CONTEXTE
<p>L'acte 1 de l'Agenda 21 avait engagé l'élaboration d'un Bilan Carbone Patrimoine et Services. Un diagnostic a permis de calculer les émissions de Gaz à effet de serre produites par l'activité des services, soit 4 450 tCO₂e, ce qui représente (440 fois le tour de la terre en voiture) avec 4 postes principaux d'émissions : consommation d'énergie, achats (essentiellement la restauration collective), déplacements et immobilisations.</p> <p>Le programme des 28 actions du Bilan carbone alors adopté en 2014 a été partiellement concrétisé (poursuite de certaines actions sur l'énergie, report du Plan de déplacement –PDA, actions partielles sur les achats). Un plan pluriannuel, intégrant l'éclairage public permet de définir les priorités de la Ville pour la réalisation de travaux de performance des équipements publics. Ce Grand Projet s'inscrit dans la poursuite des actions engagées au regard des moyens disponibles.</p>
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Tester un principe d'équipement 100% éclairage basse consommation dans les bâtiments communaux - Impliquer les agents communaux en tant qu'acteurs responsables des économies sur leurs lieux de travail. - -20% de consommation sur l'éclairage public

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	3	Par la diminution des consommations énergétiques
Milieux et ressources	3	Par la diminution du recours aux énergies fossiles
Cohésion sociale et solidarité	1	Donne du sens et renforce la communication et les échanges sur la transition énergétique
Epanouissement des êtres humains	0	
Economie responsable	1	Réduction des coûts
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui Action 6.1.B.A		
Au Bilan carbone de la Ville : Oui Actions 1 à 11 sur l'énergie		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs		Techniques et Direction Performance et Territoire durable	
A : L'autorité = le responsable	Maire et élus impliqués	DST	
C : Personnes à consulter			
I : Personnes à informer	Ensemble des élus	Ensemble des services	usagers

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
<p>2.4.21-1 Mise en place de lampes led, temporisation éclairage et isolation pour 3 bâtiments priorités</p> <p>Diagnostiquer 3 bâtiments prioritaires, partager le principe avec le pôle en charge et son élu, programmer les travaux et évaluer l'incidence.</p>	Poursuivie
<p>2.4.21-2 Nomination de référents pour 3 bâtiments priorités et suivi des consommations :</p> <p>Faire un appel à volontariat pour 2 à 3 référents dans autant de bâtiments communaux, les associer au suivi de la performance de leur lieux de travail, les assister pour créer un outil de communication interne à l'appui de leur discours et actions.</p>	Nouvelle
<p>2.4.21-3 Diminution de la consommation éclairage public</p> <p>Par la réduction des sources de pollution lumineuse et l'abaissement de la consommation de l'éclairage public</p>	Poursuivie

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Identification des travaux et chiffrage Suivi des consommations dans les bâtiments priorités Identification d'agents Energie	Réalisation des travaux	
Fin :			

Poursuite éventuelle :	A poursuivre au delà de 2020 : actualisation du Bilan carbone ?
------------------------	-----------------------------------------------------------------

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
Coûts d'investissement et de fonctionnement inscrit au plan pluriannuel	Investissement :	
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques
0,5 temps agent plein temps qui serait nécessaire		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nbre de réalisations du plan pluriannuel	30 000€ mandatés par an pour réalisation éclairages led dans les bâtiments	Annuelle et triennale
	Montant d'investissement consacré à la rénovation des Eclairages publics et travaux de voirie	830 000€/ an	
	Nbre d'agents référents « Energie »		
Indicateurs de résultats	Indicateurs du Bilan carbone sur la consommation des fluides	Baisse des consommations de 15 % dans les bâtiments équipés avec éclairages led	Annuelle et fin 2020 (échéance Bilan carbone)

Grand projet n°22	Alimentation responsable		
Cible	Ville responsable	Défi 4	Engagement
Objectif (s) stratégique (s)			
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la Ville en tant qu'acteur public exemplaire - Lutter contre le changement climatique - Préserver les ressources 			

CONTEXTE
<p>Manger est un acte quotidien et vital qui inscrit, chaque individu, dans une relation étroite avec l'environnement, par la consommation des produits, le prélèvement sur les ressources et la production de déchets. Mais manger est aussi un acte culturel et social qui exprime des choix de modèle de société. Par son marché de restauration collective, la ville du Bouscat a donc l'opportunité et les moyens d'agir en faveur d'une alimentation plus responsable.</p> <p>L'acte 1 de l'Agenda 21 a permis des avancées significatives sur la restauration collective destinée aux enfants, personnes âgées et agents concernés, par l'introduction du bio à hauteur de 20%, des produits responsables à plus de 50%, l'intégration de clauses d'insertion de formation et l'exigence d'un suivi carbone des repas par l'introduction notamment des repas végétariens. Cet acte 2 affirme clairement dans ce Grand Projet, l'ambition de la Ville à aller plus loin, en renforçant l'existant et en investiguant de nouveaux enjeux tels que la lutte contre le gaspillage.</p>
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une qualité de repas suivie, reconnue, voire certifiée - Faire de la restauration collective un outil d'exemplarité et de sensibilisation des usagers - Poursuivre l'amélioration des conditions de confort (sonore notamment) dans les restaurants scolaires - S'inscrire dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	2	Par la réduction du coût carbone des repas, par la réduction des déchets
Milieux et ressources	2	Par la réduction des prélèvements sur les ressources, par la réduction des pollutions
Cohésion sociale et solidarité	1	Par le renforcement du temps du repas comme un vecteur de lien social et par la poursuite de la facturation au quotient familial
Epanouissement des êtres humains	2	En faisant de l'alimentation responsable, un moyen d'amélioration de l'un des besoins essentiels de chaque individu
Economie responsable	1	En maintenant le budget à l'équilibre et le coût pour les usagers. En inscrivant dans le nouveau marché un prix de repas en équation avec la qualité.
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui Action 4.7.B.A		
Au Bilan carbone de la Ville : Oui Action 12		

PILOTAGE			
	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs	<i>D. Vincent</i>	<i>Direction jeunesse / Dir. Performance et Territoire durable</i>	<i>Acteurs spécialisés sur lutte contre le gaspillage alimentaire et autres ; prestataire de la restauration</i>
A : L'autorité = le responsable	<i>A.Fossé</i>	<i>Arnaud FREYNET</i>	
C : Personnes à consulter		<i>Services concernés</i>	<i>Usagers</i>
I : Personnes à informer		<i>agents</i>	<i>usagers</i>

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
<p>2.4.22-1 Renforcement des clauses de restauration responsable</p> <p>La ville renforce ses actions déjà engagées en faveur de l’approvisionnement responsable (30% 50% ? de BIO, circuits courts, locaux, par EX.), la réduction carbone des repas, la gestion des déchets, l’animation et formation.</p>	Poursuivie
<p>2.4.22-2 Lutter contre le gaspillage alimentaire</p> <p>Le gaspillage alimentaire d’une restauration collective est évalué à plusieurs tonnes chaque année, afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques, une démarche globale est mise en place.</p>	Nouvelle
<p>2.4.22-3 Amélioration du bien-être des convives</p> <p>Afin de favoriser la prise du repas dans des conditions de calme et d’apaisement pour les enfants et les agents présents, la lutte contre le bruit devient un enjeu majeur et fera l’objet d’une approche globale et progressive.</p>	Nouvelle

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	L’ensemble de ses actions démarrera avec la mise en œuvre du nouveau marché de restauration en septembre 2018	Poursuite et évaluation	Poursuite et évaluation
Fin :	Cette démarche s’intègre dans une logique d’amélioration continue et durable.		
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
	Investissement : Marché de restauration 1,2M€	
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques
Agents du service et délégataire		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Tableau de bord reprenant les objectifs établi Nbre de clauses introduites dans le futur marché public de restauration	Respect des engagements	Chaque année
Indicateurs de résultats	Diminution du coût carbone des repas Baisse du niveau sonore Réduction du gaspillage %age des déchets recyclés	Indice de satisfaction Temps de raps des enfants plus calmes et longs	Chaque année et en fin de marché

Le programme d'actions

Cible Ville durable

5^{ème} Défi : Qualité

Depuis 2011, la Ville du Bouscat s'inscrit dans une logique de planification avec comme objectif de cibler les points forts et ceux à améliorer de son organisation pour rendre son activité et ses missions plus performantes. Cette volonté s'est matérialisée à travers différents dispositifs, tels que les Plans d'Actions Stratégiques, la démarche qualité, plus récemment l'évaluation AFAQ 26000 portant sur la responsabilité sociétale et l'évaluation des politiques publiques. Ce défi « Qualité » s'inscrit pleinement dans cette approche qui vise à mesurer l'intégration du Développement durable dans les politiques sectorielles, de poursuivre et d'améliorer le suivi et l'évaluation des activités de la Ville et de mettre en œuvre les axes de progrès à chaque niveau. Enfin, le travail engagé sur la qualité de vie au travail et le bien être des agents se poursuivra en s'inscrivant dans les grands principes de la responsabilité sociétale.

2 Objectifs stratégiques :

Objectif 1 : **Améliorer le suivi et l'évaluation des politiques publiques**

Objectif 2 : **Renforcer la performance**

Grands projets :
> **Activités intégrées**
> **Agent, être et agir**

Grand projet n°23	ACTIVITES INTEGREES		
Cible 2 :	Ville Responsable	Défi 3 :	Qualité
Objectif (s) stratégique (s)			
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le suivi et l'évaluation des politiques publiques - Renforcer la performance 			

CONTEXTE
<p>L'évaluation RSO de mars 2016 et les constats réalisés en interne ont amené la Ville à réfléchir à son système d'auto évaluation et de suivi des politiques publiques. Il s'avère, en effet, nécessaire non seulement de développer une approche plus globale et plus stratégique et de préciser les méthodes de suivi au niveau de chaque service. Pour cela, la Ville décide de structurer une démarche d'évaluation et d'améliorer les outils existants dans les services et de définir un outil permettant la prise en compte verticale et horizontale du développement durable dans son activité. Au-delà, des rapports d'activités ou de développement durable, différents outils de management transversal ont été mis en place de façon à fixer les objectifs des services, améliorer la qualité de services et la performance. Le plan d'action stratégique, le référentiel qualité et maintenant l'Agenda 21 augmenté de la RSO permettent de guider l'action publique. Pour en améliorer leur lisibilité et leur appropriation, leurs points de convergence seront à rechercher.</p>
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le niveau de prise en compte du DD dans toutes les activités, - Consolider le suivi de l'activité des services, - Rendre convergents les objectifs et missions de management par la qualité et la performance.

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	0	
Milieux et ressources	0	
Cohésion sociale et solidarité	2	En renforçant le pilotage des politiques pour un meilleur service aux usagers et à la population
Epanouissement des êtres humains	2	En renforçant le pilotage des politiques pour un meilleur service aux usagers et à la population En améliorant la transparence de l'action publique
Economie responsable	0	
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui, cf actions RSO : 1.8.B.A / 2.13.B.A / 1.1.A.A / 2.1.C.A / 8.2.B.A / 9.5.B.A / 1.8.C.A / 2.1.B.A		
Au Bilan carbone de la Ville : non		

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs	G. Lamarque	Groupe projet Services concernés	
A : L'autorité, le responsable	B. Junca	S. FAUCON - DPTD	
C : Personnes à consulter	Les élus concernés	Autres services	
I : Personnes à informer	Tous les élus	Tous les Agents	

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
2.2.23 – 1 1 Mettre en place une démarche de pilotage et d'évaluation globale des politiques publiques – repenser le RA La définition d'une note de cadrage et l'acquisition d'un progiciel d'évaluation des politiques publiques permettront de consolider les indicateurs d'activités et de redéfinir le rapport d'activités.	<i>Nouvelle</i>
2.2.23 – 2 Mesurer le DD dans toutes les politiques publiques – repenser le RDD	<i>Poursuivie</i>

La réflexion portera sur une grille de critères DD/RSO permettant de questionner les services les projets ou activités, l'élaboration d'un tableau de bord RSO, la refonte du RDD et la poursuite de l'évaluation Afaq 26000.	
2.2.23 -3 Définir un éco-système de management par la qualité et la performance Identifier les outils existants (PAS, référentiel qualité, A21, RSO, ..) et faire émerger les objectifs convergents. Spécialiser ces outils suivant leur utilisation, les interlocuteurs, leur contenu.	<i>Nouvelle</i>

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	conception, co-construction des nouveaux outils	Mise en œuvre et suivi	Mise en œuvre et suivi
Fin :	Adoption des nouveaux outils		
Poursuite éventuelle :			

COÛT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
BP 2018 (audit afnor) : 6750€ Acquisition progiciel d'évaluation	Investissement :	
	non	
	Fonctionnement :	
	oui	
Moyens humains		Moyens techniques
Recours à des prestations extérieures Suivant les moyens de la Direction		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de réalisation	Nouveaux rapports d'activités et de DD intégrant la RSO Nbre de Grilles DD/RSO élaborées Nbre d'outils de management intégrés à l'écosystème	2 nouveaux documents ou un document convergent	annuelle
Indicateurs de résultat	Résultat nouvelle évaluation Afaq 26000 Nbre d'indicateurs stratégiques définis		Tous les 3 ans

Grand projet N° 24	Agents, être et agir		
Cible	Ville responsable	Défi 5	Qualité
Objectif (s) stratégique (s)			
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le suivi et l'évaluation des politiques publiques - Renforcer la performance 			

CONTEXTE
<p>Ce Grand projet s'inscrit dans la poursuite de l'acte 1 de l'Agenda 21 qui avait permis notamment des avancées significatives en matière de formation ou d'action sociale des agents.</p> <p>La mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) est indispensable afin de définir la stratégie financière communale, et mesurer l'adéquation des moyens humains aux objectifs et politiques publics. Elle enrichira le prochain plan de formation, 2019-2021, qui prendra en compte le nécessaire accompagnement des actions retenues dans l'Agenda 21. De plus, le travail engagé sur la qualité de vie au travail et le bien être des agents se poursuivra en s'inscrivant dans les grands principes de la responsabilité sociétale.</p> <p>Au-delà de la démarche QVT, une politique de développement de l'hygiène et la sécurité est menée ainsi que la poursuite du déploiement du nettoyage écologique des locaux.</p> <p>La collectivité pérennise auprès de ses agents une politique d'action sociale : titres restaurant, adhésion à un organisme national d'action sociale, mise en place d'une garantie maintien de salaire prise en charge à 100% par l'employeur. Il serait souhaitable de renforcer le rôle social et d'entraide du COS qui en complément des prestations du CNAS, aurait pour mission d'apporter un accompagnement et des aides ponctuelles à des agents rencontrant des difficultés sociales ou financières</p>
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Etoffer l'offre de formation au développement durable pour les agents - Mettre en œuvre le plan d'actions d'amélioration de la qualité de vie au travail - Évaluer et renforcer l'efficacité des produits écologiques d'entretien - Révision des statuts du Comité des Œuvres Sociales (COS)

CONTRIBUTIONS

Aux 5 finalités nationales du développement durable :

	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	1	Prise en compte de toutes les finalités dans une offre de formation globale, adapté aux besoins des agents et des services
Milieux et ressources	2	Utilisation de produit moins toxiques, moins nocifs pour l'environnement,
Cohésion sociale et solidarité	3	Accompagnement et entraide entre agents, prise en compte des situations sociales ou financières difficiles Développement de la cohésion via la formation en vue de créer un socle de valeurs et pratiques communes Prévention des TMS avec utilisation de matériel adapté, de diverses intoxications et maladies professionnelles avec une toxicité diminuée
Epanouissement des êtres humains	3	Prise en compte des attentes des agents lors de reclassements, valorisation des compétences, développement de l'estime de soi, sentiment d'utilité Répondre aux besoins des agents et de leur famille, permettre l'accès à des activités ou prestations dont certaines familles seraient exclues
Economie responsable	2	Responsabilité économique via la maîtrise des dépenses Produits labélisés (recyclables/biodégradables, méthode de fabrication contrôlée...)

*Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité*

A la Responsabilité sociétale de la Ville : Oui, Actions RSO : 2.2.B.A ; 2.5B.A ; 1.8.A.A ; 2.5.D.A ; 2.8.E.A
Développement des compétences managériales, réflexion sur la gouvernance y compris interne /Contribue au bien-être des agents, prend en compte leurs attentes

Au Bilan carbone de la Ville : Oui, Actions 16 à 25 dans PDA en lien avec Grand projet ECORESONSABILITE
(Formations /Certains labels prennent en compte l'empreinte carbone du produit)

PILOTAGE			
	Elus	Services	Externes
R : Le ou les réalisateurs	<i>P. Valmier</i>	<i>PRUAG (RH) Pilote Projet QVT Conseillers et assistants de prévention Coordonnateurs techniques</i>	<i>Rh BM</i>
A : L'autorité = le responsable	<i>V. Monier</i>	<i>Christelle Broux</i>	
C : Personnes à consulter		<i>Le CODIR, Les représentants du COS, les correspondants CNAS, les partenaires sociaux,</i>	<i>Les bénéficiaires CCAS</i>
I : Personnes à informer		<i>l'ensemble des agents</i>	<i>Les familles, Les usagers</i>

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
<i>Action : titre / descriptif</i>	<i>Action nouvelle / poursuivie</i>
<p>2.5.24-1 Formation des agents au développement durable, accompagnement sur les actions du nouvel Agenda 21 :</p> <p>Formation, sensibilisation des agents aux enjeux et aux actions à mettre en œuvre en termes de développement durable</p>	<i>Poursuivie</i>
<p>2.5.24-2 Politique de gestion prévisionnelle des emplois et compétences</p> <p>Réduire de façon anticipée les écarts entre les besoins et les ressources humaines existantes, par exemple en favorisant les reclassements des agents devenus inaptes)</p>	<i>Poursuivie</i>
<p>2.5.24-3 Poursuite et extension du périmètre du nettoyage écologique des locaux :</p> <p>Développer l'utilisation de produits de nettoyage écologiques dans de nouveaux services (petite enfance, aide à domicile, etc.)</p>	<i>Poursuivie</i>
<p>2.5.24-4 Réalisation du plan d'actions Qualité de vie au travail</p> <p>Actions planifiées par unité de travail en vue d'améliorer la qualité de vie au travail des agents de la Ville du Bouscat et de son CCAS</p>	<i>Poursuivie</i>
<p>2.5.24-5 Renforcement de l'action sociale</p> <p>Via le Comité des Œuvres Sociales, renforcer le rôle social et d'entraide du COS : accompagnement, aides ponctuelles</p>	<i>Nouvelle</i>

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	<p>Mise en place du nouveau bureau du COS + commission d'entraide</p> <p>Construction du plan de formation triennal intégrant une thématique DD/ Agenda 21</p> <p>Contrats Individuels de formation</p> <p>Organigramme cible service Jeunesse</p> <p>Proposition de déclinaison : CCAS, PE ...</p> <p>Relance du marché Nettoyage écologique</p> <p>Accompagnement et déploiement</p>	<p>Déclinaison plan de formation</p> <p>Elargissement progressif d'une démarche GPEC à tous les servi</p> <p>Accompagnement et déploiement</p>	<p>Déclinaison plan de formation</p> <p>Accompagnement et déploiement</p>
Fin :			
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
595 000 € par an Dont Subvention COS 10 000€ Cotisation CNAS 110 000 € Cotisation maintien de salaire 40 000 € Titres restaurant 245 000 € Cotisation CNFPT 80 000 €/AN Budget formation ville 65 000 €/an Marché nettoyage 45 000 €	Investissement :	
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques
Correspondants CNAS Ville et CCAS Organisation des élections COS Référente RH+REONSABLES DE POLE PILOTE ACTIONS ET PROJETS ACOMPAGNEMENT INTERNE PAR TUTORAT Conseillers et assistant de prévention, coordonnatrice technique des locaux, coordonnatrice technique des écoles		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Nombre d'inscriptions de formations DD au CIF Taux de satisfaction des utilisateurs des produits écologiques de nettoyage Nombre de produits déclarés inadaptés ou inefficaces		
Indicateurs de résultats	Nombre de formations DD suivies Nombre d'agents reclassés / bénéficiant d'une mobilité interne Taux de services concernés par le nettoyage écologique	100% des services ciblés concernés	Évaluation annuelle Évaluation annuelle

Le programme d'actions

Cible Ville durable

6^{ème} Défi : Innovation

Les impératifs de réduction des dépenses, la mise en œuvre de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM), engagent la collectivité à trouver de nouvelles solutions, de nouveaux schémas et un nouvel équilibre entre efficacité et qualité du service public. L’innovation est un levier essentiel qui se traduira par des moyens tels que la recherche de financements participatifs, le partage d’économies, les achats durables ou encore une approche en coût global. Ce travail d’innovation a déjà été engagé par la Ville et doit se poursuivre notamment à travers la formation des managers, un travail de prospective sur ces axes de développement, la Gestion Prévisionnelle de l’Emploi et des Compétences. La poursuite ou l’engagement de la collectivité dans des dispositifs de certification, labellisation ou reconnaissance permettra de valoriser les équipes municipales sur ces grands enjeux, et de maintenir la mobilisation des agents.

3 Objectifs stratégiques :

Objectif 1 : **Consolider une approche financière intégrée**

Objectif 2 : **Accompagner les services de la Ville dans le changement**

Objectif 3 : **Ancrer les démarches « qualité de services aux usagers »**

Grands projets :

- > **Recherche et Ressources, R et R**
- > **Labels et prospective**

Grand projet n° 25	Recherche et Ressource, R et R		
Cible	Ville responsable	Défi 6	Innovation
Objectif (s) stratégique (s)			
<ul style="list-style-type: none"> - Consolider une approche financière intégrée - Accompagner les services de la Ville dans le changement - Ancrer les démarches « qualité de services aux usagers » 			

CONTEXTE
Afin d'accompagner les services de la Ville et ses partenaires dans la recherche de moyens innovants de financement et de coopération, plusieurs leviers peuvent, dès lors, être envisagés. D'abord avec la mise en place de nouvelles méthodes de partage et de mises en synergies, ensuite avec le développement d'outils de repérage des financements dits alternatifs (appels à projets, financements participatifs, etc.). Cette recherche, permanente, de nouveaux leviers de financement associés à une nouvelle manière d'appréhender la participation citoyenne aux missions de service public, permettront de transformer les contraintes d'hier en atouts pour le territoire, demain.
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> – Améliorer l'efficacité des politiques publiques, – Activer de nouveaux leviers innovants de financements, – Renforcer le lien de confiance, déjà fort, avec les associations locales, – Reconnaître un statut aux collaborateurs occasionnels du service public grâce à l'instauration d'une charte municipale spécifique

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	0	
Milieux et ressources	0	
Cohésion sociale et solidarité	2	Rechercher les moyens permettant l'implication des équipes de manière + transversale
Epanouissement des êtres humains	2	permettre la naissance de nouveaux projets sur le territoire et contribuer au bien vivre au Bouscat
Economie responsable	2	Favoriser les pratiques de mutualisation
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : OUI		
action 4.3.C.A		
Au Bilan carbone de la Ville : Non		

PILOTAGE			
	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs		DGS / DACAP	
A : L'autorité = le responsable	J. TARIS	Responsable de la DACAP	
C : Personnes à consulter		DRH	
I : Personnes à informer		Les services et Directions de la ville notamment le service Association	Associations locales

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)	
Action : titre / descriptif	Action nouvelle / poursuivie
2.6.25-1 CELLULE DE VEILLE & APPELS A PROJETS Mise en place d'une cellule de veille des appels à projets ville & partenaires (associations)	<i>Nouvelle</i>
2.6.25-2 Outil RH & bénévolat au service des associations d'animation sociale (plateforme, site internet...) permettant la mutualisation, le partage des compétences, les liens RH entre associations	<i>Nouvelle</i>
2.6.25-3 COORDINATION & GOUVERNANCE CENTRES SOCIAUX Réfléchir à construire une instance de gouvernance propre aux futurs centres sociaux, assurer la participation citoyenne à la gouvernance des centres sociaux.	<i>Nouvelle</i>
2.6.25-4 CHARTE DU VOLONTAIRE Mise en place d'une charte du volontariat, définition de l'accueil de jeunes en service civique et service volontaire européen	<i>Nouvelle</i>
2.6.25-5 COMMANDE PUBLIQUE DURABLE Mettre en place une procédure spécifique destinée à promouvoir les clauses environnementale et sociales dans la commande publique	<i>Poursuivie</i>

ECHEANCE : 2018 à 2020			
	2018	2019	2020
Début :	Présentation de l'outil Cellule en interne et aux associations Réflexion instance de gouvernance Début de la réflexion sur la charte du volontariat	Réflexion et élaboration de l'outil RH	
Fin :		Cellule de veille Charte du volontariat Instance de gouvernance	Outil RH
Poursuite éventuelle :			

COUT GLOBAL		
Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
estimation financière pour l'outil de gestion bénévole RH (site internet et mise à jour) : 6000 euros	Investissement : 6000	CAF ? Département ?
	Fonctionnement :	
Moyens humains		Moyens techniques
2 agents pour la cellule des appels à projets		

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Evolution du nombre de réponses aux appels à projets	Une évolution positive des réponses ville et partenaires aux appels à projets	Annuelle
Indicateurs de résultats	Bilan financier des financements « extérieurs » Qualité du reporting et de l'information ville/centres sociaux Nombre de stages/emplois associations Nbre de clauses DD dans la commande publique	Augmentation des subventions Stages et emplois sur le territoire Confiance/transversalité dans le lien ville-futurs centres sociaux	Annuelle

Grand projet N°26	Labels et prospective		
Cible	Ville responsable	Défi 6	Innovation
Objectif (s) stratégique (s)			
<ul style="list-style-type: none"> - Consolider une approche financière intégrée - Accompagner les services de la Ville dans le changement - Ancrer les démarches « qualité de services aux usagers » 			

CONTEXTE
<p>L'importante autonomie conférée aux collectivités au travers de l'approfondissement de la décentralisation se traduisant par des transferts de compétences continus a modifié les attentes des usagers envers les collectivités locales, et particulièrement au niveau communal. Les usagers expriment désormais un besoin de plus de proximité, d'immédiateté et de performance en termes de service rendu.</p> <p>Cette tendance, ajoutée à la limitation des ressources de péréquation verticale ainsi qu'aux divers processus de mutualisation et de réorganisation influençant les différents échelons de collectivités locales, impose à ces dernières d'améliorer leur efficacité et développer leurs périmètres d'intervention tout en maîtrisant leurs dépenses. En ce sens, il est nécessaire pour les collectivités d'évoluer.</p> <p>La modernisation permettra d'améliorer la qualité de service rendu, tandis que la labellisation Qualiville valorise la démarche d'engagement de la collectivité en termes d'accueil, de délivrance d'actes, et de satisfaction.</p> <p>La promotion de l'égalité Femme/Homme complète cette perspective d'adaptation de la collectivité au changement et de prise en compte des attentes des usagers et de ses agents.</p>
Objectifs opérationnels :
<ul style="list-style-type: none"> - Allègement et simplification de procédures - Amélioration de la satisfaction des usagers - Promotion de l'égalité Femme –Homme dans tous les domaines de compétences de la collectivité

CONTRIBUTIONS		
Aux 5 finalités nationales du développement durable :		
	Niveau*	Comment ?
Changement climatique	1	Réduire les déplacements et l'utilisation de papier (dématérialisation)
Milieux et ressources	1	Réduire l'utilisation du papier et les déchets et la pollution automobile
Cohésion sociale et solidarité	3	Réduction des inégalités, promotion de l'égalité, l'accès au public éloigné ou ne pouvant se déplacer facilement
Epanouissement des êtres humains	3	Prise en compte des attentes et de la satisfaction du public, Simplification des démarches, Prise en compte de la place des femmes dans la société, développement de la reconnaissance et ainsi du bien-être
Economie responsable	0	
<i>Niveau * : 0 défi faible sur cette finalité, 1 défi d'accompagnement sur cette finalité, 2 défi contribuant à l'atteinte de cette finalité, 3 défi incontournable pour atteindre cette finalité</i>		
A la Responsabilité sociétale de la Ville : OUI		
Actions RSO : 1.2.D.A ; 1.2.G.A		
Au Bilan carbone de la Ville : OUI		
Actions 16 à 25 PDA (Réduction des déplacements, et papiers)		

PILOTAGE			
	<i>Elus</i>	<i>Services</i>	<i>Externes</i>
R : Le ou les réalisateurs		<i>PRUAG+ chef de projet</i>	<i>Services BM</i>
A : L'autorité = le responsable	<i>A.Fossé</i>	<i>Christelle Broux</i>	
C : Personnes à consulter		<i>Codir , partenaires sociaux, services</i>	
I : Personnes à informer		<i>Agents, le CM</i>	<i>Usagers, partenaires</i>

MOYENS MIS EN ŒUVRE (déclinaison en actions dans les services)

<i>Action : titre / descriptif</i>	<i>Action nouvelle / poursuivie</i>
<p>2.6.26-1 Promouvoir l'égalité Femmes Hommes</p> <p>Tendre vers l'égalité professionnelle et lutter contre les inégalités . Un rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes doit être rédigé</p>	Nouvelle
<p>2.6.26-2 Poursuite et élargissement de la démarche Qualité</p> <p>Certification qualiville, gestion des demandes des usagers, projet GDU</p>	Poursuivie
<p>2.6.26-3 Mise en place d'un portail citoyen</p> <p>Outil de gestion et centralisation de télé services destinés aux usagers : inscriptions, réservations, paiement de prestations, etc.</p>	Nouvelle

ECHÉANCE : 2018 à 2020

	2018	2019	2020
Début :	Maintien Qualiville Mise en place portail famille Définition d'un plan d'actions égalité F/H		
Fin :			
Poursuite éventuelle :	Guichet unique		

COÛT GLOBAL

Estimation coût global	Coût pour la ville	Autres financements
36 000+ Budget dédié pour =té F/H	Investissement :30 000	
	Fonctionnement : 6 000	
Moyens humains		Moyens techniques

EVALUATION			
Indicateurs du grand projet		Résultats attendus	Périodicité - valeurs
Indicateurs de suivi	Proportion de services ciblés par le projet dématérialisés	100% de services ciblés dématérialisés	Kiosque famille prévu pour fin 2017
Indicateurs de résultats	Taux de satisfaction des usagers Nombre de paiements dématérialisés Nombre d'actions spécifiques en faveur de l'égalité F/H		Évaluation à organiser après la réalisation des projets GDU et portail citoyen À évaluer annuellement

Annexe